

5.5 COMPTES SOCIAUX

BILAN

ACTIF en milliers de dirhams	Brut	Amortissements et provisions	Net		
			2006	2005	2004
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	-	-	-	-	-
. Frais préliminaires	-	-	-	-	-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 228 295	2 058 296	2 169 999	1 147 997	663 673
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	3 739 883	2 039 401	1 700 482	1 035 081	218 770
. Fonds commercial	21 093	18 895	2 198	4 628	7 954
. Autres immobilisations incorporelles	467 319	-	467 319	108 288	436 949
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	31 839 824	20 084 393	11 755 431	11 841 635	11 579 536
. Terrains	971 953	-	971 953	956 277	923 206
. Constructions	3 984 283	2 481 819	1 502 464	1 460 823	1 673 648
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	21 977 729	15 675 625	6 302 103	5 805 749	6 323 553
. Matériel de Transport	75 587	71 194	4 393	7 207	11 874
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	2 374 668	1 693 380	681 288	678 019	730 368
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	-	11 048	11 048	11 048
. Immobilisations Corporelles en cours	2 444 556	162 375	2 282 181	2 922 512	1 905 838
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	3 113 635	41 886	3 071 749	519 370	549 188
. Prêts Immobilisés	83 399	-	83 399	80 101	96 159
. Autres Créances Financières	1 989	-	1 989	1 967	1 968
. Titres de participation	3 028 247	41 886	2 986 361	437 303	451 061
. Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	46	-	46	2 802	3 574
. Diminution des Créances Immobilisées	-	-	-	2 462	-
. Augmentation des Dettes de Financement	46	-	46	341	3 574
TOTAL I (A+B+C+D+E)	39 181 800	22 184 575	16 997 225	13 511 804	12 795 970
STOCKS (F)	423 670	89 224	334 446	264 152	539 675
. Marchandises	322 395	56 426	265 969	194 640	283 635
. Matières et Fournitures Consommables	101 275	32 798	68 476	69 512	256 039
. Produits en cours	-	-	-	-	-
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	-	-	-	-	-
. Produits Finis	-	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	11 081 455	4 451 224	6 630 232	6 796 268	5 537 046
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	254 288	-	254 288	49 676	135 353
. Clients et comptes rattachés	10 102 868	4 407 706	5 695 162	5 920 324	4 505 133
. Personnel	25 207	4 120	21 087	9 514	13 164
. Etat	532 169	-	532 169	535 004	416 779
. Comptes d'associés	-	-	-	-	89 697
. Autres débiteurs	64 977	39 397	25 580	34 422	65 218
. Comptes de régularisation Actif	101 947	-	101 947	247 329	311 702
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	1 400 000	-	1 400 000	5 041 341	200 000
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	-	-	-	-	-
(Eléments circulants)	63 166	-	63 166	97 936	78 825
TOTAL II (F+G+H+I)	12 968 291	4 540 448	8 427 844	12 199 697	6 355 546
TRESORERIE - ACTIF	854 254	-	854 254	2 232 865	6 998 032
. Chèques et valeurs à encaisser	9 375	-	9 375	225 599	7 340
. Banques, T.G. ET C.C.P.	839 851	-	839 851	1 996 828	6 979 847
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	5 028	-	5 028	10 439	10 845
TOTAL III	854 254	-	854 254	2 232 865	6 998 032
TOTAL GENERAL I+II+III	53 004 345	26 725 023	26 279 322	27 944 366	26 149 548

PASSIF en milliers de dirhams	NET		
	2006	2005	2004
CAPITAUX PROPRES (A)	15 628 890	18 334 674	16 858 251
. Capital social ou personnel (1)	5 274 572	8 790 953	8 790 953
. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé	-	-	-
. Capital appelé, dont versé	-	-	-
. Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-
. Ecart de réévaluation	-	-	-
. Réserve légale	879 095	879 095	650 806
. Autres réserves	2 546 122	2 792 726	1 688 019
. Report à nouveau (2)	-	-	-
. Résultat net en instance d'affectation (2)	-	-	-
. Résultat net de l'exercice (2)	6 929 101	5 871 900	5 728 473
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0	265 332
. Subventions d'investissement	-	-	-
. Provisions réglementées	0	0	265 332
DETTES DE FINANCEMENT (C)	2 029	11 371	693 815
. Emprunts obligataires	-	-	-
. Autres dettes de financement	2 029	11 371	693 815
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	28 400	27 485	29 077
. Provisions pour risques	46	2 802	3 574
. Provisions pour charges	28 355	24 682	25 504
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	68	122 291
. Augmentation des créances immobilisées	-	68	-
. Diminution des dettes de financement	-	-	122 291
TOTAL I (A+B+C+D+E)	15 659 319	18 373 598	17 968 766
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	9 890 079	8 955 490	7 557 245
. Fournisseurs et comptes rattachés	5 025 705	4 891 925	3 485 423
. Clients créditeurs, avances et acomptes	248 829	89 697	-
. Personnel	467 591	493 067	345 539
. Organismes sociaux	78 525	53 920	54 375
. Etat	2 506 014	2 324 953	2 404 552
. Comptes d'associés	1	0	-
. Autres créanciers	468 348	396 564	520 351
. Comptes de régularisation passif	1 095 066	705 363	747 005
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	689 555	460 207	551 675
ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	40 369	155 072	24 090
Total II (F+G+H)	10 620 003	9 570 768	8 133 010
TRESORERIE-PASSIF	-	-	47 772
. Crédit d'escompte	-	-	-
. Crédit de trésorerie	-	-	-
. Banques (soldes créditeurs)	-	-	47 772
Total III	-	-	47 772
TOTAL GENERAL I+II+III	26 279 322	27 944 366	26 149 548

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

En milliers de dirhams	2006	2005	2004
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	21 733 218	19 882 077	17 656 644
Ventes de marchandises (en l'état)	829 042	954 215	609 804
Ventes de biens et services produits	20 407 427	18 355 382	16 154 813
Chiffre d'affaires	21 236 468	19 309 597	16 764 617
Variation des stocks de produits	-	-	-
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle même	-	9 710	97 917
Subventions d'exploitation	-	-	-
Autres produits d'exploitation	19 751	24 138	34 517
Reprises d'exploitation; Transferts de charges	476 999	538 631	759 593
TOTAL I	21 733 218	19 882 077	17 656 644
II- CHARGES D'EXPLOITATION	11 564 577	11 108 858	9 851 038
Achats revendus de marchandises	1 343 139	1 817 714	1 193 680
Achats consommés de matières et fournitures	2 299 185	2 063 516	2 187 874
Autres charges externes	2 559 357	2 245 697	1 775 006
Impôts et Taxes	303 657	267 785	243 586
Charges de personnel	1 958 220	1 946 026	1 604 513
Autres charges d'exploitation	4 000	-	-
Dotations d'exploitation Amortissement	2 483 137	2 336 352	2 272 029
Dotations d'exploitation Provision	613 882	431 768	574 349
TOTAL II	11 564 577	11 108 858	9 851 038
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	10 168 641	8 773 218	7 805 606
IV- PRODUITS FINANCIERS	326 001	374 659	382 591
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	23 667	9 553	848
Gains de change	63 567	121 681	53 232
Intérêts et autres produits financiers	138 030	142 852	203 342
Reprises financières; Transferts de charges	100 738	100 573	125 169
TOTAL IV	326 001	374 659	382 591
V- CHARGES FINANCIERES	130 483	180 218	209 823
Charges d'intérêts	366	2 293	25 023
Pertes de change	66 905	75 780	96 945
Autres charges financières	-	-	0
Dotations financières	63 212	102 144	87 855
TOTAL V	130 483	180 218	209 823
VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V	195 519	194 441	172 767
VII- RESULTAT COURANT III + VI	10 364 160	8 967 660	7 978 374
VIII- PRODUITS NON COURANTS	466 312	806 500	984 371
Produits des cessions d'immobilisations	20 244	61 849	28 842
Subventions d'équilibre	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-
Autres produits non courants	74 258	94 362	82 863
Reprises non courantes; transferts de charges	371 810	650 289	872 667
TOTAL VIII	466 312	806 500	984 371
IX- CHARGES NON COURANTES	794 245	1 121 089	716 940
V.N.A des immobilisations cédées	12 606	43 577	5 546
Subventions accordées	-	-	-
Autres charges non courantes	45 752	484 061	77 756
Dotations Réglementées	-	-	-
Dotations non courantes aux amortissements&provisions	735 887	593 451	633 638
TOTAL IX	794 245	1 121 089	716 940
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX	(327 933)	(314 588)	267 431
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X	10 036 227	8 653 071	8 245 805
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES	3 107 127	2 781 171	2 517 331
XIII- RESULTAT NET XI - XII	6 929 101	5 871 900	5 728 473
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	22 525 531	21 063 236	19 023 606
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	15 596 431	15 191 336	13 295 132
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	6 929 101	5 871 900	5 728 473

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

TFR (En milliers de dirhams)	2006	2005	2004
1 Ventes de marchandises (en l'état)	829 042	954 215	609 804
2 - Achats revendus de marchandises	1 343 139	1 817 714	1 193 680
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	(514 097)	(863 498)	(583 875)
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	20 407 427	18 365 092	16 252 730
3 Ventes de biens et services produits	20 407 427	18 355 382	16 154 813
4 Variation stocks de produits	-	-	-
5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	9 710	97 917
III - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	4 858 542	4 309 214	3 962 880
6 Achats consommés de matières et fournitures	2 299 185	2 063 516	2 187 874
7 Autres charges externes	2 559 357	2 245 697	1 775 006
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	15 034 787	13 192 380	11 705 974
8 + Subventions d'exploitation	-	-	-
9 - Impôts et taxes	303 657	267 785	243 586
10 - Charges de personnel	1 958 220	1 946 026	1 604 513
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	12 772 910	10 978 569	9 857 875
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-	-	-
11 + Autres produits d'exploitation	19 751	24 138	34 517
12 - Autres charges d'exploitation	4 000	-	-
13 + Reprises d'exploitation ;transferts charges	476 999	538 631	759 593
14 - Dotations d'exploitation	3 097 019	2 768 120	2 846 379
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	10 168 641	8 773 218	7 805 606
VII + / - RESULTAT FINANCIER	195 519	194 441	172 767
VIII = RESULTAT COURANT (+ ou -)	10 364 160	8 967 660	7 978 374
IX + / - RESULTAT NON COURANT	(327 933)	(314 588)	267 431
15 - IMPÔTS SUR LES RESULTATS	3 107 127	2 781 171	2 517 331
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	6 929 101	5 871 900	5 728 473

CAF (En milliers de dirhams)	2006	2005	2004
1 Résultat Net de l'Exercice			
+ Bénéfice	6 929 101	5 871 900	5 728 473
- Perte	-	-	-
2 + Dotations d'Exploitation (1)	2 486 809	2 336 352	2 273 630
3 + Dotations Financières (1)	46	4 208	9 030
4 + Dotations Non Courantes (1)	435 887	587 251	314 623
5 - Reprises d'Exploitation (2)	-	821	1 189
6 - Reprises Financières (2)	2 802	21 748	66 746
7 - Reprises Non Courantes (2) , (3)	369 940	489 789	872 667
8 - Produits des Cessions d'Immobilisations	20 244	61 849	28 842
9 + Valeurs Nettes d'Amortissement des Immobilisations Cédées	12 606	43 577	5 546
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	9 471 463	8 269 080	7 361 858
10 - Distribution de Bénéfices	6 118 504	4 395 477	5 123 557
II AUTOFINANCEMENT	3 352 959	3 873 604	2 238 301

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur les subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Synthèse des masses du Bilan d'IAM

MASSES en milliers de dirhams	Exercice 2006 (a)	Exercice 2005 (b)	Variations (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	15 659 319	18 373 598	2 714 279	
2 Moins actif immobilisé	16 997 225	13 511 804	3 485 421	
3 Fonds de roulement Fonctionnel (1-2) (A)	(1 337 906)	4 861 794	6 199 699	
4 Actif circulant	7 027 844	7 158 356		130 513
5 Moins passif circulant	10 620 003	9 570 768		1 049 235
6 Besoins de financement Global (4-5) (B)	(3 592 160)	(2 412 412)		1 179 747
7 Trésorerie Nette (actif-passif) (A-B)	2 254 254	7 274 206		5 019 952

Emplois et Ressources d'IAM

I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) en milliers de dirhams	2006		2005		2004	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT (A)		3 352 959		3 873 604		2 238 301
Capacité d'autofinancement		9 471 463		8 269 080		7 361 858
Distributions de bénéfices		6 118 504		4 395 477		5 123 557
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		292 172		82 238		95 245
Réductions d'immobilisations incorporelles		7 424		-		1 027
Réductions d'immobilisations corporelles		254 138		4 330		57 687
Cessions d'immobilisations corporelles		7 149		1 834		17 754
Cessions d'immobilisations financières		13 095		60 016		11 088
Récupérations sur créances immobilisées		10 367		16 059		7 689
AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES & ASSIMILES (C)		-		-		-
Augmentation de capital, apports		-		-		-
Subventions d'investissement		-		-		-
AUGMENTATION DETTES DE FINANCEMENT (D)		1 111		-		-
(Nettes de primes de remboursement)				-		-
TOTAL (I) RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		3 646 242		3 955 842		2 333 546
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)						
ACQUISITIONS & AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	6 319 402		3 465 343		2 366 898	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 071 497		83 304		181 641	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 674 391		2 902 907		2 100 587	
Acquisitions d'immobilisations financières	2 559 827		12 971		-	
Augmentation des créances immobilisées	13 687		-		84 671	
Augmentation des immobilisations corporelles (*)	-		466 161		-	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	3 516 381		-		-	
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)	10 158		801 502		747 969	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-		-	
TOTAL (II) EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	9 845 941		4 266 845		3 114 868	
III - VARIATION BESOIN FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	-	1 179 747	-	434 949	-	249 689
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	-	5 019 952	123 946	-	-	531 633
TOTAL GENERAL	9 845 941	9 845 941	4 390 791	4 390 791	3 114 868	3 114 868

(*) reclassement des avances et acomptes du compte 3411 au compte 2397 reclassement câble reclassement pièce de rechange

A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes généralement préconisés, et notamment dans le respect des principes des coûts historiques, d'indépendance des exercices, de prudence, de permanence des méthodes et de non-compensation.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations transférées par l'Etat Marocain, lors de la création d'Itissalat Al Maghrib (Maroc Telecom) le 26 février 1998 ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvée par :

- la Loi 24-96 relative à la poste et aux technologies de l'information et,
- l'Arrêté conjoint du Ministre des télécommunications et du Ministre des finances, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés à Itissalat Al-Maghrib.

Les immobilisations acquises postérieurement sont comptabilisées sur la base de coûts d'acquisition ou de production comprenant pour l'essentiel dans le cadre des réseaux, les coûts de planification et de conception ainsi que des dépenses de construction, d'aménagement de sites et les frais d'extension fonctionnelle des installations ainsi que des droits de douane et certains coûts internes liés au déploiement du réseau. Les charges financières correspondant aux intérêts des capitaux empruntés pour financer la production des immobilisations corporelles ne sont pas incorporées au coût de production pendant la période de construction.

Les charges de maintenance et d'entretien du réseau sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties de façon homogène selon leur nature (incorporelle - corporelle) et selon leur destination (transmissions, équipements des réseaux,...).

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées de vie estimées des immobilisations figurant ci-dessous :

- . Immobilisations incorporelles : 4 à 5 ans sauf fonds commercial (aucun amortissement)
- . Immobilisations corporelles :
 - . Constructions et bâtiments 20 ans
 - . Génie civil 15 ans
 - . Equipements de réseau :
 - Transmission (Mobile) 8 ans
 - Commutation 8 ans
 - Transmission 10 ans
- . Autres immobilisations corporelles
 - . Agencements et mobiliers 10 ans

- . Matériels informatiques 5 ans
- . Matériels de bureau 10 ans
- . Matériels de transport 5 ans

Une provision complémentaire est constituée en cas d'obsolescence technique, de réduction de la durée estimée d'utilisation ou de dépréciation de valeur.

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

Les autres immobilisations financières représentatives de créances ou prêts et dépôts, sont enregistrées sur la base de leur valeur nominale, des provisions étant le cas échéant constatées en cas de risque de non recouvrement de ces montants.

Stocks

Les stocks sont composés :

- des mobiles et accessoires destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne,
- des éléments techniques nécessaires au déploiement du réseau ou à la maintenance autres que le câble et les lots de pièces de rechange.

Les stocks de mobiles et accessoires sont valorisés selon la méthode FIFO, une dépréciation étant constatée pour prendre en compte les risques d'obsolescence et d'inventus.

Les stocks des éléments techniques, sont valorisés à leur coût d'acquisition (droits de douane et autres frais inclus) et sont dépréciés en fonction de leur valeur d'utilité ou de leur obsolescence.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

- Créances privées : les créances clients font l'objet de provision pour dépréciation en fonction du risque de non recouvrement appréciées selon leur antériorité.
- Créances publiques : une provision est constatée pour

couvrir le risque de non reconnaissance des créances par l'Administration, elle est évaluée de manière statistique.

- Autres créances : elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction de l'évaluation du risque de non recouvrement.

Compte de régularisation actif

Il comprend principalement les charges constatées d'avance.

Trésorerie, titres et valeurs de placement

La trésorerie, les titres et valeurs de placement sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme évalués au coût historique.

Provisions réglementées

Elles correspondent aux provisions suivantes :

- provision pour logement des salariés,
- provision pour investissement en biens d'équipements, matériels et outillages,

conformément à la législation fiscale en vigueur à la date de clôture.

Provisions pour risques et charges

Elles comprennent les provisions durables pour risques et charges et les autres provisions pour risques et charges.

Les provisions durables pour risques et charges correspondent au provisionnement de l'écart de conversion actif et la rente viagère.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment les provisions pour restructuration, pour programme de fidélisation et les provisions destinées à couvrir les risques contentieux ou litigieux connus à la date d'arrêt des comptes. Leur évaluation est effectuée en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêt des comptes.

Aucune provision pour retraite n'est enregistrée dans les comptes dans la mesure où les charges de retraite sont couvertes par l'affiliation du personnel aux régimes de retraite en vigueur au Maroc.

Compte de régularisation passif

Cette rubrique comprend notamment les produits constatés d'avance relatifs principalement aux abonnements facturés d'avance et aux minutes vendues non consommées.

Créances et dettes en devises

Les créances en devises sont converties au taux de change en vigueur au jour de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes en devises sont converties au taux de clôture et les gains ou pertes latentes sont enregistrées au bilan dans des comptes d'attente « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ». Les pertes latentes sont intégralement provisionnées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des consommations des abonnés et clients en fin de période, net des commissions et subventions.

Les ventes de biens et services correspondent aux produits des communications sortantes et entrantes constatés dès lors qu'ils sont réalisés (communications téléphoniques et frais de mise en service). S'agissant des abonnements, ceux-ci sont facturés mensuellement d'avance et enregistrés en produits constatés d'avance au passif du bilan avant d'être rapportés au chiffre d'affaires sur la période de mise à disposition du service. En ce qui concerne les services prépayés, le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations.

Elles intègrent également les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte dans le résultat lors de leur parution.

Les ventes de marchandises sont relatives aux produits de vente de terminaux comptabilisés lors de la livraison au client ou au distributeur ou, le cas échéant, lors de l'activation de la ligne.

Les coûts d'acquisition et de fidélisation comprennent les remises accordées aux nouveaux clients constituées des remises sur mobiles et des promotions (périodes de consommations gratuites accordées aux nouveaux clients dans le cadre d'offres promotionnelles). Les remises sur mobiles sont portées en diminution du chiffre d'affaires à la date de livraison du mobile au client ou au distributeur. Les remises accordées aux distributeurs au titre de la rémunération du service rendu sont essentiellement enregistrées en chiffre d'affaires au moment de la livraison.

Autres produits

Les autres produits d'exploitation regroupent :

- les transferts de charges (principalement les frais de télécommunications propres à IAM comptabilisés en autres charges externes),
- les reprises de provisions d'exploitation (stocks et provisions pour risques et charges).

Autres charges externes

Elles comprennent outre les charges locatives, les frais d'entretien, les frais de publicité et les frais généraux :

- les redevances ANRT au titre de l'assignation des fréquences radioélectriques conformément à la Loi 24-96 et l'arrêté n° 310-98 du 25 février 1998,
- les charges liées au service universel conformément à la Loi n° 24-96 et au décret n° 2.00.1333 du 9 octobre 2000 (cahier de charges d'IAM) et,

- la charge de contribution à la recherche, à la formation et à la normalisation en matières de télécommunications conformément à la Loi n° 24-96 et au décret n° 2.00.1333 du 9 octobre 2000 (cahier de charges d'IAM).

Instrument financier

La société n'a recours à aucun instrument financier et notamment à aucune couverture de change.

A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

AU 31/12/2006

I- ACTIF IMMOBILISE

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Immobilisation en non valeurs
2. Immobilisations incorporelles
3. Immobilisations corporelles
4. Immobilisations financières

B. CORRECTION DE VALEUR

1. Méthodes d'amortissements
2. Méthodes d'évaluation des provisions sur dépréciation
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif

II- ACTIF CIRCULANT

A. EVALUATION A L'ENTREE

1. Stocks
2. Créances
3. Titres et valeur de placement

B. CORRECTION DE VALEUR

1. Méthodes d'évaluation des provisions sur dépréciation
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif

VOIR ANNEXE

III- FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
3. Dettes de financement permanent
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion -passif

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Méthodes de réévaluation
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
3. Dettes de financement permanent

V- TRESORERIE

1. Trésorerie -actif
2. Trésorerie -passif
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

A2 : ETAT DES DEROGATIONS

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II- DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	NEANT	NEANT

A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

NATURE DES ENGAGEMENTS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

B1 : DETAIL DES NON-VALEURS

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
2110	Frais de constitution	NEANT
2116	Frais de prospection	NEANT
2118	Autres frais préliminaires	NEANT
2120	Charges à répartir sur plusieurs exercices	NEANT
	TOTAL	-

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

(En milliers de dirhams)

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-
. Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-
. Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 711 712	1 071 497	-	1 157 551	-	7 424	705 041	4 228 295
. Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
. Brevet, marques, droits et valeurs similaires	2 584 117	-	-	1 155 766	-	-	-	3 739 883
. Fonds Commercial	19 307	-	-	1 786	-	-	-	21 093
. Autres immobilisations incorporelles	108 288	1 071 497	-	-	-	7 424	705 041	467 319
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 875 959	2 674 391	-	2 797 091	6 271	251 745	3 249 601	31 839 824
. Terrains	956 277	-	-	16 714	1 038	-	-	971 953
. Constructions	3 674 846	-	-	310 997	1 560	-	-	3 984 283
. Installations techniques matériel et outillage	19 749 644	1 085	-	2 226 999	-	-	-	21 977 729
. Matériel de transport	78 109	-	-	1 151	3 673	-	-	75 587
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 129 703	3 735	-	241 230	-	-	-	2 374 668
. Autres immobilisations corporelles	11 048	-	-	-	-	-	-	11 048
. Immobilisations corporelles en cours	3 276 331	2 669 571	-	-	-	251 745	3 249 601	2 444 556

B2 Bis : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06
(En milliers de dirhams)

NATURE	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE(*)	AMORTI. /IMMOBIL. SORTIE	MONTANT FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 563 715	494 044	-	2 057 758
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 549 036	489 828	-	2 038 864
* Fonds commercial	14 679	4 216	-	18 895
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 571 709	2 220 177	4 434	19 787 452
* Terrains	-	-	-	-
* Constructions	2 147 023	268 508	761	2 414 770
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 902 099	1 707 104	-	15 609 203
* Matériel de transport	70 903	3 965	3 673	71 194
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	1 451 684	240 600	-	1 692 284
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

(*) Dont dotations non courantes sur :

- Mise en rebut	39 Mdh
- Rattrapage sur retard de mise en service	192 Mdh
Total des dotations non courantes	231 Mdh

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06
(En milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
2006	231&232	2 598	761	1 837	4 549	2 712	-
2006	233	-	-	-	-	-	-
2006	234	3 673	3 673	-	2 600	2 600	-
2006	235	-	-	-	-	-	-
2006	251	10 769	-	10 769	13 095	2 326	-
TOTAL		17 040	4 434	12 606	20 244	7 638	-

B6 : TABLEAU DES CREANCES

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

(En milliers de dirhams)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organisme public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	85 388	73 809	11 579	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	83 399	71 820	11 579	-	-	-	-	-
Autres créances financières	1 989	1 989	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	11 081 455	18 780	5 729 911	5 332 765	-	1 980 652	-	-
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	254 288	-	254 288	-	-	-	-	-
. Clients et comptes rattachés	10 102 868	-	4 813 620	5 289 248	-	1 448 483	-	-
. Personnel	25 207	-	21 087	4 120	-	-	-	-
. Etat, Impôts et Taxes	532 169	-	532 169	-	-	532 169	-	-
. Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres débiteurs	64 977	-	25 580	39 397	-	-	-	-
. Comptes de régularisation-Actif	101 947	18 780	83 167	-	-	-	-	-

B7 : TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

(En milliers de dirhams)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organisme public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	2 029	-	2 029	-	-	-	-	-
. Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres dettes de financement	2 029	-	2 029	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	9 890 079	22 535	9 830 667	36 877	-	2 506 014	-	54 001
. Fournisseurs et comptes rattachés	5 025 705	22 535	5 003 169	-	-	-	-	54 001
. Clients débiteurs, avances et acomptes	248 829	-	248 829	-	-	-	-	-
. Personnel	467 591	-	467 591	-	-	-	-	-
. Organismes sociaux	78 525	-	78 525	-	-	-	-	-
. Etat	2 506 014	-	2 506 014	-	-	2 506 014	-	-
. Comptes d'associés	1	-	1	-	-	-	-	-
. Autres créanciers	468 348	-	431 472	36 877	-	-	-	-
. Comptes de régularisation-Passif	1 095 066	-	1 095 066	-	-	-	-	-

B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

(En milliers de dirhams)

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	NATURE (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
. Sûretés données					
. Sûretés reçues					
Prêt immobilisé	83 399	(1)		Les sûretés reçues par l'entreprise proviennent du personnel	

(1) Gage : 1-Hypothèque :2-Nantissement : 3-Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés ,membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes autres que le débiteur (sûretés reçues)

B11 : DETAIL DES POSTES DU C.P.C

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06

(En milliers de dirhams)

POSTE	EXERCICE 2006	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION	21 733 218	19 882 077
711 . Ventes de marchandises	-	-
. Ventes de marchandises au Maroc	829 042	954 215
. Ventes de marchandises à l'étranger	-	-
. Reste du poste des ventes de marchandises	-	-
Total	829 042	954 215
712 . Ventes de biens et services produits		
. Ventes de biens au Maroc		
. Ventes de biens à l'étranger		
. Ventes de services au Maroc	20 407 427	18 355 382
. Ventes de services à l'étranger		
. Redevances pour brevets, marques, droits		
. Reste du poste des ventes de biens et services produits	-	-
Total	20 407 427	18 355 382
713 VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS	-	-
. Variations des stocks de biens produits	-	-
. Variations des stocks de services produits	-	-
. Variations des stocks de produits en cours	-	-
Total	-	-
714/718 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
. Jetons de présence reçus	-	-
. Reste du poste (produits divers)	19 751	33 849
Total	19 751	33 849
719 REPRISES D'EXPLOITATION - TRANSFERT DE CHARGES		
. Reprises	152 503	259 199
. Transferts de charges	324 496	279 431
Total	476 999	538 631
PRODUITS FINANCIERS		
738 . Intérêts et autres produits financiers		
. Intérêts et produits assimilés	49 845	63 368
. Revenus des créances rattachées à des participations	-	-
. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	87 010	76 391
. Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 175	3 093
Total	138 030	142 852

B11 : DETAIL DES POSTES DU C.P.C

EXERCICE DU 01/01/06 AU 31/12/06
(En milliers de dirhams)

POSTE	EXERCICE 2006	EXERCICE PRECEDENT
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revendues de marchandises		
. Achats de marchandises	1 422 480	1 708 733
. Variation des stocks de marchandises (+,-)	(79 341)	108 981
Total	1 343 139	1 817 714
612 Achats consommés de matières et de fournitures		
. Achats de matières premières	-	-
. Variations des stocks de matières premières		
. Achats de matières et fournitures consommables et emballage	279 393	208 403
. Variation des stocks de matières, fournitures consommables et emballage	(6 646)	(6 165)
. Achats non stockés de matières et de fournitures	167 345	145 951
. Achats de travaux, études et prestations de services	1 859 093	1 715 328
Total	2 299 185	2 063 516
613/614 AUTRES CHARGES EXTERNES		
. Locations et charges locatives	324 434	243 243
. Redevances de crédit bail	-	-
. Entretien et réparations	471 023	452 494
. Primes d'assurances	21 941	31 445
. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	53 783	42 922
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	270 408	222 518
. Redevances pour brevets, marques, droits..	445 803	366 003
. Transports	10 447	6 772
. Déplacements, missions et réceptions	81 957	53 507
. Reste du poste des autres charges externes	879 561	826 793
Total	2 559 357	2 245 697
617 CHARGES DE PERSONNEL		
. Rémunérations du personnel	1 695 081	1 724 380
. Charges sociales	263 139	221 608
. Reste du poste des charges de personnel	-	38
Total	1 958 220	1 946 026
618 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
. Jeton de présence	4 000	-
. Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
. Reste du poste des autres charges d'exploitation	-	-
Total	4 000	-
638 CHARGES FINANCIERES		
. Autres charges financières	-	-
. Charges nettes sur cession de titres et valeurs de placement	-	-
. Reste du poste des autres charges financières	-	-
Total	-	-
658 CHARGES NON COURANTES		
. Autres charges non courantes	9 947	472 692
. Pénalités sur marchés et débits	-	-
. Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	-	-
. Pénalités et amendes fiscales et pénales	1 543	3 830
. Créances devenues irrécouvrables	-	-
. Reste du poste des autres charges non courantes	34 261	7 539
Total	45 752	484 061

B12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Arrêté au 31/12/2006
(En milliers de dirhams)

I	DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT	MONTANT
I	RESULTAT NET COMPTABLE		
	. Bénéfice net	6 929 101	
	. Perte nette		
II	REINTEGRATIONS FISCALES	3 463 737	
	1. Courantes	3 164 543	
	- IS 2006	3 107 127	
	- Amortissements dépassant 300.000 dhs	852	
	- Charges POP Paris (succursale IAM)	1 510	
	- Ecart de conversion passif 2006	40 369	
	- Cadeaux dépassant 100 Dh l'unité	3 638	
	- Dons en argent ou en nature	11 047	
	- Charges des exercices Antérieurs	-	
	2. Non courantes	299 194	
	- Provision & Amortissement	263 390	
	- Pénalités et Amendes fiscales	1 543	
	- Charges des exercices antérieurs	34 261	
III	DEDUCTIONS FISCALES		498 335
	1. Courantes		179 393
	- Ecart de conversion passif 2005		155 140
	- Produits POP Paris (succursale IAM)		1 282
	- Revenus des titres de participation		22 971
	2. Non courantes		318 942
	- Abattement sur plus-value net de cession		3 130
	- Provision & Amortissement		315 812
	- Reprises sur Provision pour Investissements		-
	TOTAL	3 463 737	498 335
IV	RESULTAT BRUT FISCAL		
	- Bénéfice brut		9 894 503
	- Déficit brut fiscal		
V	REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES		-
VI	RESULTAT NET FISCAL		
	- Bénéfice net fiscal		9 894 503
	- Déficit net fiscal		
	EXONERATION DE 50% SUR CA A L'EXPORTATION		355 949
	* IS		3 107 127

B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPÔTS

EXERCICE DU 01/01/06 au 31/12/06
(En milliers de dirhams)

I DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Résultat d'après C.P.C	(+)	10 364 160
Réintégrations fiscales sur opérations courantes		57 416
Déductions sur opérations courantes		179 393
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	10 242 183
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	3 584 764
EXONERATION DE 50% SUR CA A L'EXPORTATION		(368 457)
Résultat courant après impôts	(=)	7 147 853

II - INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES

IAM bénéficie d'une exonération de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 50% de son chiffre d'affaires à l'international

OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS
OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

B14 : DÉTAIL DE LA T.V.A

EXERCICE DU 01/01/06 au 31/12/06
(En milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin exercice (1+2-3)
A / T.V.A Facturée	1 987 127	3 618 962	3 541 911	2 064 177
B / T.V.A Récupérable	433 617	1 265 421	1 223 999	475 040
* Sur charges	280 480	905 938	892 896	293 522
* Sur immobilisations	153 137	359 484	331 102	181 518
C / T.V.A DUE OU CRÉDIT	1 553 510	2 353 540	2 317 912	1 589 137
T.V.A = (A-B)				

C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

EXERCICE DU 01/01/06 au 31/12/06

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale (en dirhams)	MONTANT DU CAPITAL (en milliers de dirhams)		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
1°/ Royaume du Maroc représenté par M. Fathallah Oualalou, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation		299 771 480	298 892 389	6	1 793 354	1 793 354	1 793 354
2°/ Société de Participation dans les Télécommunications représentée par M. Jean Bernard Levy		448 338 570	448 338 570	6	2 690 031	2 690 031	2 690 031
3°/ M. Fathallah Oualalou		10	10	6	0,06	0,06	0,06
4°/ M. Jean Bernard levy		10	10	6	0,06	0,06	0,06
5°/ M. El Mostafa Sahel		10	0	6	0,00	0,00	0,00
6°/ M. Jacques Paul Espinasse		10	10	6	0,06	0,06	0,06
7°/ M. Robert de Metz		10	10	6	0,06	0,06	0,06
8°/ Mme. Françoise Colloc'H		10	10	6	0,06	0,06	0,06
9°/ M. Franck Esser		10	10	6	0,06	0,06	0,06
10°/ M. Jean-Rene Fourtou		10	10	6	0,06	0,06	0,06
11°/ M. Abdelaziz Talbi		0	10	6	0,06	0,06	0,06
12°/ M. Chakib Benmoussa		0	10	6	0,06	0,06	0,06
13°/ Divers actionnaires		130 985 210	131 864 291	6	791 186	791 186	791 186

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égale à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31/12/2006
(En milliers de dirhams)

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER (Décision du 30 mars 2006)		B. AFFECTATIONS DES RESULTATS	
. Report à nouveau au 31/12/2005	0	. Réserve légale	0
. Résultats nets en instance d'affectation	0	. Autres réserves	266 303
. Résultat net de l'exercice	5 871 900	. Tantièmes	0
. Prélèvement sur les réserves	512 907	. Dividendes	6 118 504
. Autres prélèvements	0	. Autres affectations	0
		. Report à nouveau	0
TOTAL A	6 384 807	TOTAL B	6 384 807

C3 : RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(En milliers de dirhams)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	17 123 583	18 334 674	15 628 890
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Chiffre d'affaires hors taxes	16 764 617	19 309 597	21 236 468
Résultat avant impôts	8 245 805	8 653 071	10 036 227
Impôts sur les résultats	2 517 331	2 781 171	3 107 127
Bénéfices distribués	5 123 557	4 395 477	6 118 504
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1 252 512	1 332 997	266 303
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	6,52	6,68	7,88 (*)
Bénéfices distribués par action ou part sociale (*)	58,28	5,00	6,96

(*) La valeur nominale de l'action est passée de 100 dh en 2003 à 10 dh à fin 2004 et à 06 dh en 2006.

C4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

AU 31/12/2006
(En milliers de dirhams)

NATURE	Entrée Contre-valeur	Sortie Contre-valeur
. Financement permanent		
. Immobilisations brutes		4 548 368
. Rentrées sur immobilisations	15 633	
. Remboursement des dettes de financement		10 158
. Dividendes versés		
<hr/>		
. Produits	3 315 175	
. Charges		1 761 308
<hr/>		
TOTAL DES ENTREES	3 330 808	
TOTAL DES SORTIES		6 319 834
BALANCE DEVISES	2 989 027	
TOTAL	6 319 834	6 319 834

C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31/12/2006
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	16/01/07
. Date de la déclaration rectificative	

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
-------	---------------------------

NEANT

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société ITISSALAT AL-MAGHRIB (IAM) S.A. au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15 628 890 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 6 929 101 milliers de dirhams sont de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable à cette opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société ITISSALAT AL-MAGHRIB (IAM) S.A. au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Au 31 décembre 2006, une grande partie des terrains et constructions apportés par l'ONPT lors de la constitution de la société IAM a fait l'objet d'une immatriculation ou d'une réquisition auprès de la conservation foncière, étant précisé qu'une procédure de régularisation est en cours pour le reliquat des biens fonciers non encore immatriculés.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire au Conseil de Surveillance avec les états de synthèse de la société.

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2006, la société a procédé à :

- l'acquisition de 66% du capital de la société Mobisud pour un montant de 0,28 millions de dirhams porté à 73,6 millions de dirhams suite à une augmentation de capital de ladite société opérée courant le même exercice,
- l'acquisition de 51% de la société Onatel, opérateur historique des télécommunications du Burkina Faso, pour un montant de 2 459 millions de dirhams,
- la création d'une filiale en Belgique dénommée "Maroc Telecom Belgique SA" dont le capital s'élève à 16,7 millions de dirhams et détenue à 100%.

Casablanca, le 2 mars 2007

Les commissaires aux comptes

ABDELAZIZ ALMECHATT

SAMIR AGOUMI

5.4 COMPTES CONSOLIDES

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Maroc Telecom sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'approuvées ou en cours d'approbation par l'Union Européenne à la date de clôture. Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 établis selon les principes comptables français et le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés présentés respectivement aux pages 100 à 154 et 157 du document de référence n° R 05-038 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 08 avril 2005 ;

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 établis selon les principes comptables français et le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés présentés respectivement aux pages 122 à 159 et 208 du document de référence n°I.04-198 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 novembre 2004.

La note « Transition aux normes IFRS 2004 » a été publiée le 09 septembre 2005. Ces informations financières 2004 sur la transition aux normes IFRS présentaient à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux normes IFRS sur le bilan à la date de transition, soit le 1er janvier 2004, la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

Bilan consolidé aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD				
ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Goodwill	3	146	129	137
Autres immobilisations incorporelles	4	2 415	1 392	1 307
Immobilisations corporelles	5	12 460	12 584	11 922
Titres mis en équivalence	6	9	22	8
Autres actifs financiers non courants	7	2 620	136	152
Impôts différés actifs	8	445	525	495
Autres actifs non courants		18 095	14 788	14 021
Stocks	9	438	373	420
Créances d'exploitation et autres	10	6 928	7 115	5 829
Autres actifs financiers courants	11	22	17	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 741	7 585	7 414
Actifs courants		10 129	15 090	13 663
Total Actif		28 224	29 878	27 684

en millions de MAD				
PASSIF	Note	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Capital		5 275	8 791	8 791
Réserves consolidées		4 247	4 595	3 811
Résultats consolidés de l'exercice - part du groupe		6 739	5 809	5 171
Capitaux propres - part du groupe	13	16 261	19 195	17 773
Intérêts minoritaires		592	529	428
Capitaux propres		16 853	19 724	18 201
Provisions non courantes	14	36	35	32
Emprunts et autres passifs financiers non courants	15	11	57	720
Impôts différés passif	8	177	172	129
Passifs non courants		224	264	881
Dettes d'exploitation	16	10 278	9 380	7 561
Passifs d'impôts exigibles		437	347	557
Provisions courantes	14	388	101	288
Emprunts et autres passifs financiers courants	15	44	62	196
Passifs courants		11 147	9 890	8 602
Total Passif et capitaux propres		28 224	29 878	27 684

Compte de résultat consolidé des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD				
	Note	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	17	22 615	20 542	17 408
Achats consommés	18	-3 692	-3 879	-3 209
Charges de personnel	19	-2 060	-2 056	-1 688
Impôts et taxes	20	-771	-680	-398
Autres produits et charges opérationnelles	21	-2 686	-2 610	-1 781
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	22	-3 363	-2 639	-2 735
Résultat d'exploitation		10 043	8 678	7 597
Produits des activités ordinaires		7	4	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	-21	14	30
Résultat des activités ordinaires		10 029	8 695	7 627
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		149	143	200
Coût de l'endettement financier brut		-7	-13	-29
Coût de l'endettement financier net		142	130	171
Autres produits financiers		4	47	9
Autres charges financières		-3	-65	-5
Résultat financier	24	143	112	175
Charges d'impôts	25	-3 339	-2 886	-2 574
Résultat net		6 833	5 921	5 228
Part du groupe		6 739	5 809	5 171
Intérêts minoritaires	26	94	112	57
Résultats par action (en MAD)				
Résultat net - Part du groupe		6 739	5 809	5 171
Nombre d'actions au 31 décembre		879 095 340	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action	27	7,7	6,6	5,9
Résultat net dilué par action	27	7,7	6,6	5,9

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD				
	Note	2006	2005	2004
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		6 833	5 921	5 228
Dotations nettes aux amortissements et provisions		3 043	2 503	2 833
Charges et produits calculés		74	-14	-29
Plus et moins-values de cessions		-6	-33	-23
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		9 944	8 377	8 009
Coût de l'endettement financier net		-142	-130	-171
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		3 339	2 886	2 574
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		13 141	11 133	10 412
Impôt versé (B)		-3 152	-3 084	-2 420
Variation du B.F.R. lié à l'activité (C)		1 244	377	-186
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)		11 233	8 426	7 806
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 978	-3 210	-2 488
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	26	18
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-2 481	-13	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			62	11
Variation des prêts à long terme		-3	16	18
Incidence des variations de périmètre *		20		160
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)		-6 435	-3 119	-2 281
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice (**)	13	-6 142	-4 424	-5 154
Remboursements d'emprunts		-79	-757	-853
Intérêts financiers versés et reçus		122	83	161
Mouvements sur le capital (réduction du capital)		-3 516		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)		-9 615	-5 098	-5 846
Effet de change (G)		-27	11	-13
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (D+E+F+G)	12	-4 844	219	-334

(*) . Mauritel est consolidé à partir du 1^{er} juillet 2004.
. Mobisud est consolidé à partir du 1^{er} novembre 2006.

(**) Dividendes Versés :

- . 6119 millions de dirhams dividendes versés par Maroc Telecom
- . 23 millions de dirhams versés aux actionnaires minoritaires

Tableau de variation des capitaux propres consolidés sur les exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Note	Capital	Autres retraits (**)	Ecart de conversion	Réserves et Résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaire	Total
Situation au 1 janvier 2004		8 791			8 965	17 756	67	17 823
Dividendes	13				-5 124	-5 124	-	-5 124
Résultat net de l'exercice					5 171	5 171	57	5 228
Produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres			-12	-18	-30	-30	-25	-55
Charges et produits de la période		0	-12	-18	5 141	5 141	32	5 173
Variation de périmètre	(*)				0	0	329	329
Situation au 31 décembre 2004		8 791	-12	-18	8 982	17 773	428	18 201
Dividendes	13				-4 396	-4 396	-28	-4 424
Résultat net de l'exercice					5 809	5 809	112	5 921
Produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres				16	16	16	22	38
Charges et produits de la période		0	0	16	5 825	5 825	134	5 959
Variation de périmètre	(*)				-8	-8	-4	-12
Situation au 31 décembre 2005		8 791	-12	-2	10 404	19 195	530	19 724
Dividendes	13				-6 121	-6 121	-31	-6 152
Résultat net de l'exercice					6 739	6 739	94	6 833
Produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres				-36	-36	-36	-34	-70
Charges et produits de la période		0	0	-36	6 703	6 703	60	6 763
Réduction du capital		-3 516			0	-3 516	0	-3 516
Variation de périmètre	(*)				0	0	33	33
Situation au 31 décembre 2006		5 276	-12	-37	10 986	16 261	592	16 853

(*) Variation de périmètre :

Mauritel est intégré globalement dans les comptes de Maroc Telecom à compter du 1^{er} juillet 2004.

Acquisition complémentaire de 0,527% de CMC lors du premier trimestre 2006.

Mobisud est intégré globalement à partir du 1^{er} novembre 2006.

** Autres retraitements : résultats enregistrés directement dans les capitaux propres.

Le capital social de Maroc Telecom est composé de 879 095 340 actions ordinaires réparties comme suit :

- Etat Marocain : 34% ;
- Vivendi : 51% via la Société de Participations dans les Télécommunications (SPT) ;
- Autres : 15%

Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués, dont 3 424 millions de dirhams de réserves non distribuables au

31 décembre 2006, et du résultat net part du groupe de l'exercice en cours.

Il y a lieu de noter que la valeur nominale de l'action est passée de 100 à 10 dirhams en 2004 et de 10 à 6 dirhams en 2006. L'ensemble des actions est totalement libéré au 31 décembre 2006.

Il n'existe aucun privilège, restriction ou droit particulier attaché aux actions. Par ailleurs, ces dernières ne sont détenues ni par Maroc Telecom elle-même, ni par une ou plusieurs de ses filiales.

NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Février 2006, acquisition par la CMC de 0,527 % supplémentaire des titres de Mauritel SA ;

Mars 2006, cession de 35% des titres GAM pour 13 millions de dirhams dégagant une moins value en consolidation de 12 millions de dirhams ;

Mai 2006, Maroc Telecom procède à une distribution de dividendes à hauteur de 6 119 millions de dirhams ;

Mai 2006, Maroc Telecom participe à l'augmentation du capital de Medi1-Sat et porte sa participation à 26,8%, contre 24,7% au 31 décembre 2005, pour un montant de 10 millions de dirhams ;

Juin 2006, lancement de la TV sur ADSL ;

Juin 2006, réduction du capital de Maroc Telecom à hauteur de 3 516 millions de dirhams ;

Juin 2006, lancement par Maroc Telecom d'un plan de départs volontaires, effectif en 2006 et en cours en 2007, pour un coût total de 300 millions de dirhams ;

Juin 2006, le comité de gestion du service universel de l'ANRT a accordé à Maroc Telecom une subvention de 178 millions de dirhams pour la réalisation du programme de service universel proposé par ce dernier pour l'année 2006. Compte tenu de ce montant, Maroc Telecom devra verser au fonds de service universel 195 millions de dirhams au titre de sa contribution 2006. Ce montant est provisionné dans les comptes au 31 décembre 2006 ;

Au 30 juin 2006, Mauritel SA a mis en œuvre deux plans de départs volontaires ayant concerné 192 collaborateurs pour un coût global de 29 millions de dirhams ;

Juillet 2006, création de la société Maroc Telecom Belgique détenue à 100% par Maroc Telecom ;

Novembre 2006, acquisition de la licence de la troisième génération du Mobile pour un coût total de 372 millions de dirhams ;

Novembre 2006, Maroc Telecom prend une participation de 66% pour un montant de 74 millions de dirhams, dans la société SFR6, rebaptisée Mobisud, aux côtés des sociétés SAHAM (18%) et SFR (16%).

Décembre 2006, augmentation du capital de Maroc Telecom Belgique pour un total de 16,8 millions de dirhams.

29 décembre 2006, prise de participation de 51% du capital de l'opérateur burkinabé Onatel pour un coût total de 2 476 millions de dirhams financés en trésorerie et équivalents de trésorerie avec mise en place de la nouvelle direction nommée par Maroc Telecom début janvier 2007.

2-PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006, sauf pour la société Medi1-Sat dont les comptes sont arrêtés au 30 novembre 2006.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le directoire le 20 février 2007.

2.1. CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2006 ET DES COMPTES DE L'EXERCICE 2005 ET 2004

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Maroc Telecom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2006 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2006 reprennent les éléments 2005 et 2004.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2006, a été appliqué. Ils n'ont pas donné lieu à un retraitement des données des exercices 2005 et 2004 car leurs effets n'étaient pas significatifs.

2.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe Maroc Telecom ont été établis conformément au référentiel IFRS.

Maroc Telecom a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 décembre 2006 et les comptes consolidés de l'exercice 2005, 2004 présentés ici :

1. Toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC obligatoires au 31 décembre 2006. Toutes ces normes et interprétations ont été adoptées par l'UE.

2. Par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2004, les normes suivantes :

Les normes IAS 32 et IAS 39 sur les instruments financiers. Maroc Telecom n'est concerné par aucun des paragraphes d'IAS 39 qui n'ont pas été adoptés par l'UE. Maroc Telecom a donc appliqué IAS 39 (cf. note 15) en totalité dans ses informations financières 2004 et ses états financiers consolidés clos le 31 décembre 2005.

3. Le principe suivant, dans l'attente des décisions de l'IASB ou de l'IFRIC sur ce sujet :

En l'attente d'une interprétation IFRIC définitive, Maroc Telecom ne provisionne pas les primes de fidélisation accordées aux clients qui n'entraînent pas de coût complémentaire. En effet, ces primes ne représentent pas un avantage supérieur à celui accordé aux nouveaux clients lors de la souscription initiale. Les points de fidélisation convertibles en services gratuits sont eux provisionnés. Le traitement comptable ainsi retenu est conforme au projet d'interprétation IFRIC D20- IAS 18 sur les programmes de fidélisation des clients (« Customer Loyalty Programmes ») proposés par l'IFRIC.

Maroc Telecom n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants :

- IFRS 7 « instruments financiers : information à fournir » ; ce texte a pour date de première application le 1^{er} janvier 2007 ;
- Amendement à IAS 1 « présentation des états financiers – information sur le capital », d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007.

Maroc Telecom est néanmoins en cours d'analyse sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et des effets de leur application dans la présentation de ses comptes.

2.3. PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes de Maroc Telecom et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

2.3.1. Compte de résultat

Maroc Telecom a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat opérationnel, dénommé résultat d'exploitation dans les documents précédemment émis par Maroc Telecom, comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnelles ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels), ainsi que la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêts effectif ;
- les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classés dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

2.3.2. Bilan

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Maroc Telecom a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

2.3.4. Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de son processus d'arrêté des comptes, Maroc Telecom est amené à procéder à certaines estimations et jugements et à retenir certaines hypothèses. La Direction de Maroc Telecom fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'elle juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

La Direction revoit ses estimations, jugements et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que sur la base de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures.

2.3.5. Méthodes de consolidation

Le nom générique Maroc Telecom est utilisé pour désigner l'ensemble du groupe constitué par la société mère Itissalat Al MAGHRIB SA et toutes ses filiales.

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre de consolidation aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004 ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi que pour la préparation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 pour les besoins de la transition IFRS.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maroc Telecom exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsque Maroc Telecom détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsque Maroc Telecom, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

Intégration proportionnelle

Maroc Telecom consolide par intégration proportionnelle les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Mise en équivalence

Maroc Telecom consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable.

L'influence notable est présumée exister lorsque Maroc Telecom détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des

politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

2.3.6. Goodwill et regroupements d'entreprises

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », Maroc Telecom a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie puis est soumis à des tests de dépréciations chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indications de perte de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en autres charges des activités ordinaires.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, l'excédent entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis est comptabilisé en goodwill.

En application des dispositions prévues par la norme IFRS 3, le goodwill n'est plus amorti.

2.3.7. Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

2.3.8. Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.3.9. Actifs

2.3.9.1. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

A contrario, les marques, bases d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les licences d'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance de la licence.

Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

La licence 3G de Maroc Telecom, est comptabilisée en immobilisations incorporelles pour son coût global de 372 MDH qui englobe les frais propres de la licence (300 MDH) et le coût de contribution au réaménagement du spectre de fréquences la concernant (72 MDH). La licence sera amortie sur 25 ans à compter de la date du lancement de la commercialisation.

La licence 3G de Mauritel, est comptabilisée en immobilisations incorporelles pour son coût global d'environ 10 millions de dirhams et amortie sur une durée de 15 ans.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.3.9.2. Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables

aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par Maroc Telecom ne sont pas significatifs.

2.3.9.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Le patrimoine foncier composé des postes « terrains » et « constructions » a pour origine, en partie, l'apport en nature consenti en 1998 par l'Etat dans le cadre de la scission de l'ONPT à Maroc Telecom lors de sa constitution.

A l'occasion de ce transfert d'actifs, les titres fonciers n'ont pas pu faire l'objet d'une immatriculation auprès de la conservation foncière.

Les régularisations sont toujours en cours à fin décembre 2006 et l'éventualité des risques financiers (contestation de la propriété) subsiste mais demeure aujourd'hui faible dans un contexte où l'Etat marocain a garanti à Maroc Telecom la jouissance du patrimoine foncier transféré à cette date et compte tenu de l'absence d'incidents constatés sur les régularisations opérées à ce jour.

Les immobilisations transférées par l'Etat lors de la création de Maroc Telecom le 26 février 1998 en tant qu'exploitant public, ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvé par :

- La loi 24-96 relative à la poste et aux technologies de l'information et,
- L'arrêté, conjoint du Ministre des Télécommunications et du Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés au Groupe Maroc Telecom.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

• Constructions et bâtiments	20 ans
• Génie civil	15 ans
• Equipements de réseau :	
Transmission (Mobile)	8 ans
Commutation	8 ans
Transmission (Fixe)	10 ans
• Agencements et mobiliers	10 ans
• Matériels informatiques	5 ans
• Matériels de bureau	10 ans
• Matériels de transport	5 ans

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Les actifs financés par des contrats de location financière sont capitalisés pour la valeur des paiements minimaux actualisés, ou la juste valeur si elle est inférieure, et la dette correspondante est inscrite en « emprunts et autres passifs financiers ». Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité. Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements.

Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.3.9.4. Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie. Maroc Telecom a retenu comme unités génératrices de trésorerie ses pôles Fixe et Mobile.

2.3.9.5. Actifs financiers

Les actifs financiers, dont la durée est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction.

Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent.

Les principaux actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent principalement des dépôts à terme.

Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Au 31 décembre 2006, le Groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à l'échéance.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Cette catégorie comprend principalement les créances d'exploitation et autres, ainsi que les prêts au personnel.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées

2.3.9.6. Stocks

Les stocks sont composés de :

- marchandises qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne et se composent des terminaux Fixe et Mobile et de leurs accessoires. Ces stocks sont valorisés selon la méthode FIFO. Les terminaux livrés aux distributeurs et non activés à la date de la clôture sont comptabilisés en stocks. Les terminaux non activés dans un délai de six mois à compter de la date de livraison sont constatés en chiffre d'affaires ;
- matières et fournitures correspondant à des éléments non dédiés au réseau. Ces stocks sont valorisés à leur coût moyen d'acquisition.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constatée par comparaison de la juste valeur à la valeur nette de réalisation.

2.3.9.7. Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs internationaux.
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur les collectivités locales et l'Etat.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

2.3.9.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en

comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

2.3.10. Options de souscription d'actions accordées au personnel

Le 12 décembre 2006, l'ensemble des salariés Maroc Telecom, ayant six mois d'ancienneté au 31 décembre 2006, s'est vu attribué 15 actions gratuites Vivendi. Ces actions seront inscrites en compte titre individuel le 13 décembre 2008.

Ces attributions étant consenties sans condition de présence entre la période d'attribution et la période d'inscription en compte individuel, la charge pour Maroc Telecom a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2006 et sera actualisée sur les exercices à venir.

Cette charge est calculée en multipliant l'effectif de la société par le nombre d'actions attribué, par le cours de référence en date d'attribution et par un coefficient de décote traduisant l'absence de dividendes sur les deux premières années.

La contrepartie de la charge de personnel constitue un passif financier qui devra être réévalué le cas échéant à la juste valeur en fonction de la variation des données de base ayant permis l'évaluation du coût de cet avantage.

2.3.11. Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque Maroc Telecom a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

2.3.12. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

Dans le cadre de la publication pour la première fois des normes IFRS, l'actualisation des dettes à taux zéro n'a pas été réalisée, leur remboursement initié de longue date étant intervenu en juillet 2005.

L'impact sur les charges financières, les capitaux propres et les dettes financières en 2004 et 2005 est présenté en note 15.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change.

2.3.13. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Aucune provision pour retraite relative aux sociétés de droit marocain du Groupe Maroc Telecom n'est enregistrée dans les comptes dans la mesure où les charges de retraite sont couvertes par l'affiliation du personnel aux régimes de retraite en vigueur au Maroc.

2.3.14. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la perte de valeur non déductible fiscalement d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

2.3.15. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.3.16. Rémunérations payées en actions

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des charges de personnel à hauteur de la valeur des instruments attribués. Un modèle binomial est utilisé pour estimer la valeur des instruments attribués. Toutefois, selon que les instruments sont dénoués par émission d'actions Maroc Telecom ou par remise de numéraire, le mode d'évaluation de la charge est différent :

- Si le dénouement de l'instrument est réalisé par émission d'actions Maroc Telecom, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution, puis étalée sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des capitaux propres.
- Si le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au pro rata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur la durée d'acquisition en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des provisions non courantes.

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 1 au titre de la norme IFRS 2, Maroc Telecom a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 2 à compter du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004. En outre, l'attribution gratuite d'actions par la société mère a pour effet la comptabilisation d'une charge de personnel avec pour contrepartie une dette financière à la juste valeur.

2.3.17. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Ils comprennent les ventes de services de Télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet, ainsi que les ventes de produits, principalement les ventes de terminaux (Mobile, Fixe et équipement multimédia).

Les produits des abonnements téléphoniques sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de la prestation correspondante. Les produits relatifs aux communications (entrantes et sortantes) sont reconnus lorsque la prestation est rendue. S'agissant des services prépayés, le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations.

Le chiffre d'affaires des activités Fixe, Internet et Mobile est constitué des :

- Produits des communications nationales et internationales sortantes et entrantes générées par le postpayé qui sont constatés dès lors qu'ils sont réalisés ;

- Produits des abonnements ;
- Produits générés par les services prépayés, dont le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations ;
- Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs télécoms,
- Produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte dans le résultat lors de leur parution.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux, net des remises accordées aux clients et des frais de mise en service, est constaté lors de l'activation de la ligne. Ainsi, les coûts d'acquisition et de rétention des clients pour la téléphonie fixe et mobile se composant principalement de remises consenties sur ventes de terminaux aux clients via les distributeurs, sont constatés en réduction du chiffre d'affaires.

Les ventes de services aux abonnés gérées par Maroc Telecom pour le compte des fournisseurs de contenu (principalement les numéros spéciaux), sont présentées systématiquement nettes des charges afférentes.

Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès du Groupe et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en brut et les commissions accordées sont constatées dans les charges opérationnelles.

2.3.18. Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats de terminaux Mobile et Fixe et les coûts d'interconnexion.

2.3.19. Autres produits et charges opérationnelles

Ce poste comprend principalement les commissions distributeurs, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication ainsi que les charges liées au plan de départs volontaires.

2.3.20. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

2.3.21. Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

2.4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Sur une base annuelle, Maroc Telecom et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

L'évaluation des engagements hors bilan sur fournisseurs d'immobilisations est effectuée de la manière suivante :

- Pour les contrats cadres et leurs avenants supérieurs à 50 millions de dirhams, il s'agit de l'écart entre les engagements minimaux et les réalisations ;
- Pour les autres, il s'agit de l'écart entre les commandes fermes et les réalisations.

Par ailleurs, les engagements relatifs aux contrats de location des biens immobiliers sont estimés sur la base d'un mois de charge compte tenu de l'existence quasi systématique d'une clause de résiliation d'un mois de préavis.

2.5. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

2.5.1. Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité Fixe-Internet et Mobile.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs services de téléphonie par les clients et abonnés ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnelles ventilés analytiquement soit par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

Les investissements sont ceux qui résultent de l'affectation directe aux pôles dédiés. Les éléments d'actifs immobilisés utilisés en commun sont répartis proportionnellement aux

actifs dédiés. Les éléments non répartis comprennent essentiellement les impôts, la trésorerie, les actifs financiers, les emprunts et la situation nette.

La ventilation par secteur d'activité des autres postes du bilan a été en partie réalisée sur la base d'estimations. Le découpage retenu est basé sur des hypothèses raisonnables.

Les quelques comptes du bilan qui ont fait l'objet d'une ventilation entre les deux activités en se basant sur des clés de répartition concernent :

- Pour les postes contenant à la fois des éléments directement affectés et des éléments communs (mixtes) : la partie mixte de ces postes a été répartie proportionnellement aux montants affectés directement dans ces postes,
- Pour les postes ne contenant que des éléments communs (mixtes) : ces montants sont répartis selon une clé de répartition choisie en tenant compte de la nature des éléments les constituant (Exemple : les dettes et créances rattachées au personnel sont réparties en fonction des effectifs affectés à chaque secteur).

2.5.2. Information par secteur géographique

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des deux zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe : Maroc et autres.

2.7. TRÉSORERIE NETTE

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie moins les emprunts, à l'exclusion des actifs financiers à court terme (dépôts à terme) dont l'échéance est supérieure à 3 mois.

2.8. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2006, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

Note 2. Périmètre de consolidation aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

Nom de la Société Adresse	Forme juridique	% d'intérêt	Fraction du capital détenue	Méthode de consolidation
MAROC TELECOM Avenue Annakhil Hay Riad Rabat - Maroc	SA	100%	100%	IG
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC) Exercice 2006 Exercice 2005 Avenue Roi Fayçal Nouakchott - Mauritanie	SA	80% 80%	80% 80%	IG IG
MAURITEL SA Exercice 2006 Exercice 2005 Avenue Roi Fayçal 7000 Nouakchott - Mauritanie	SA	41% 41%	52% 51%	IG IG
MAURITEL MOBILES Exercice 2006 Exercice 2005 Avenue Charles de Gaulle, Ilot 37-38 Nouakchott - Mauritanie	SA	41% 41%	52% 51%	IG IG
MOBISUD Exercice 2006 55, avenue Hoche, 75008 Paris - France	SA	66%	66%	IG
MEDI-1-SAT Exercice 2006 Zone franche, lot n°31 BP 2397 - Tanger - Maroc	SA	27%	27%	ME
GSM Al Maghrib (GAM) Exercice 2006 Exercice 2005 17, Immeuble la Régence, Lotissement la Colline II, Sidi Maârouf - 20190 Casablanca - Maroc	SA	35%	35%	ME

Maroc Telecom est une société anonyme de droit marocain, qui a pour activité principale la commercialisation des produits et services de télécommunications. Son siège social est situé à Avenue Annakhil Hay Riad Rabat – Maroc.

Maroc Telecom est consolidé dans les comptes de Vivendi.

L'acquisition de la société Mauritel SA et de sa filiale Mauritel Mobiles SA a été opérée en avril 2001 sur la base d'un pacte d'actionnaires conférant à l'Etat mauritanien des droits de veto participatifs valides justifiant la consolidation par mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2004. A compter du 1er juillet 2004 le Groupe Mauritel est consolidé dans les comptes du Groupe Maroc Telecom.

Au cours du premier trimestre 2006, Maroc Telecom a acquis 0.527% du groupe Mauritel. La société Gsm Al Maghrib

détenue à 35% était mise en équivalence jusqu'à fin mars 2006, date de la cession des titres.

A compter du 1er novembre 2006, la société Mobisud de droit Français est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom.

A fin décembre 2006, le pourcentage de participation du Groupe Maroc Telecom dans la société Medi1-Sat est de 26,8% contre 24,7% à fin décembre 2005. En l'absence d'activité à fin décembre 2005, cette société n'a été consolidée par mise en équivalence qu'à compter de 2006.

Les autres sociétés dans lesquelles Maroc Telecom détient des participations (voir note 7) ne sont pas consolidées eu égard au caractère non significatif des éventuels impacts sur les comptes du Groupe.

Note 3. Goodwill aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Mauritel	137	129	137
Mobisud	9	0	0
Total net	146	129	137

Le goodwill fait l'objet de tests de valeurs au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Pour ce test, le goodwill est ventilé par unité génératrice de trésorerie (UGT) identifiable.

Un test de valeur consiste à comparer la valeur comptable de chaque UGT avec la projection des cash flows futurs actualisés. Les UGT correspondent aux secteurs d'activité du sous-groupe (Fixe et Mobile).

Les principales hypothèses concernant le test de valeur du goodwill de Mauritel sont les suivantes :

- les tests de valeur reposent sur l'utilisation d'un plan d'affaires sur 3 années établi en interne et séparant les activités Fixe et Mobile.
- Le taux de croissance à l'infini des Cash Flows de l'entreprise est estimé à 2,53%. Cette hypothèse tient compte du niveau d'inflation dans le pays, du potentiel de croissance des télécommunications et de l'économie nationale suite aux retombées de l'exploitation pétrolière.
- le taux d'actualisation de Mauritel - calculé avec la méthode du Coût Moyen Pondéré du Capital - est estimé à 12%.

en millions MAD	Début période	Impairment	Ecart de conversion	Variation périmètre	Fin période
Exercice 2004	0			137	137
Mauritel	0			137	137
Exercice 2005	137			-8	129
Mauritel	137			-8	129
Exercice 2006	129			17	146
Mauritel	129			8	137
Mobisud	0			9	9

A compter du 1^{er} novembre 2006, la société Mobisud de droit Français est intégrée globalement dans les comptes de Maroc Telecom.

Au cours du premier trimestre 2006, Maroc Telecom a acquis 0,527% du groupe Mauritel.

Note 4. Autres immobilisations incorporelles aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	416	311	219
Licence	503	147	154
Autres immobilisations incorporelles	1 496	934	934
Total net	2 415	1 392	1 307

Le poste licences comprend la licence 2G de Mauritel acquise en 2000, ainsi que deux licences 3G acquises respectivement par Maroc Telecom et Mauritel.

Le poste « autres immobilisations incorporelles » inclut essentiellement les logiciels des équipements liés au réseau des télécommunications et les encours.

Les immobilisations incorporelles ont connu une forte évolution en 2006 en raison du volume important des investissements en incorporel:

- du réseau mobile (plates formes IN; nouveaux services à valeurs ajoutée; up grade des softs du réseau...)
- du réseau fixe (ADSL; lignes à fibre optique; réseau d'entreprise) et ;
- des systèmes d'informations (GISR Lot2 et WIAM).

Exercice 2006

en millions MAD	2005	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2006
Brut	3 128	1 149	-7	-26	0	380	4 625
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	572	2		-1	0	238	812
Licence	226	382		-17	0	0	591
Autres immobilisations incorporelles	2 330	766	-7	-8	0	142	3 222
Amortissements et dépréciations	-1 737	-564	0	12	0	79	-2 210
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	-262	-135		1	0	0	-396
Licence	-79	-15		6	0	0	-88
Autres immobilisations incorporelles	-1 396	-414		5		79	-1 726
Total net	1 392	585	-7	-14	0	460	2 415

Exercice 2005

en millions MAD	2004	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassement	2005
Brut	2 508	142	-15	11	0	482	3 128
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	395				0	177	572
Licence Mobile	215			11	0	0	226
Autres immobilisations incorporelles	1 898	142	-15		0	305	2 330
Amortissements et dépréciations	-1 201	-519	15	-3	0	-29	-1 737
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	-176	-85			0		-261
Licence Mobile	-61	-15		-3	0		-79
Autres immobilisations incorporelles	-963	-419	15			-29	-1 396
Total net	1 307	-377	-	8	0	453	1 392

Exercice 2004

en millions MAD	1 ^{er} jan. 2004	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassement	2004
Brut	1 845	260	-26	-13	233	208	2 507
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	257	1			6	132	395
Licence Mobile				-13	227		215
Autres immobilisations incorporelles	1 588	259	-26			76	1 898
Amortissements et dépréciations	-842	-324	25	4	-62	0	-1 200
Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	-92	-78			-6		-176
Licence Mobile		-8		4	-56		-61
Autres immobilisations incorporelles	-750	-238	25				-963
Total net	1 003	-64	-1	-9	171	208	1 307

La colonne reclassement concerne les virements de poste à poste des immobilisations incorporelles et les retraitements sur les mises hors service non traités dans les comptes sociaux.

Note 5. Immobilisations corporelles aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

En millions MAD	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Terrains	989	975	940
Constructions	1 544	1 500	1 711
Installations techniques, Matériel et Outillage	6 810	6 336	6 427
Matériel de transport	41	49	55
Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements divers	651	646	713
Autres Immobilisations Corporelles	2 425	3 078	2 076
Total	12 460	12 584	11 922

La majorité des « Autres immobilisations corporelles » concernent les encours des installations techniques liées au réseau de télécommunications. Des travaux d'apurement des encours ont permis de les diminuer en 2006 malgré la croissance des investissements.

Exercice 2006

en millions MAD	2005	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Autres mouvements	2006
Brut	30 140	2 829	-276	-91	1	-745	31 858
Terrains	975	0	-1	-1		17	989
Constructions	3 733	11	-2	-5		311	4 048
Installations techniques, Matériel et Outillage	20 014	110		-71		1 962	22 015
Matériel de Transport	122	2	-22	-2		1	101
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 900	7		-3	1	222	2 127
Autres immobilisations corporelles	3 396	2 700	-252	-9		-3 258	2 578
Amortissements et dépréciations	-17 557	-2 188	22	40	0	285	-19 398
Terrains	0						0
Constructions	-2 232	-273	1	2			-2 503
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-13 678	-1 827	0	34		265	-15 205
Matériel de Transport	-74	-10	21	2			-60
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	-1 254	-243		2		19	-1 476
Autres immobilisations corporelles	-318	165		0			-153
Total net	12 584	641	-254	-52	1	-461	12 460

Exercice 2005

en millions MAD	2004	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var périmètre	Reclassement	2005
Brut	27 432	3 067	-48	55	0	-365	30 140
Terrains	941			1		33	975
Constructions	3 686	5		3		39	3 733
Installations techniques, Matériel et Outillage	18 635	107	-17	45		1 245	20 014
Matériel de Transport	118	5	-5	2		1	122
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 736	4	-22	2		181	1 900
Autres immobilisations corporelles	2 316	2 946	-4	3		-1 865	3 396
Amortissements et dépréciations	-15 510	-2 161	29	-21	0	105	-17 557
Terrains							
Constructions	-1 975	-256		-1			-2 232
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-12 209	-1 567	17	-18		98	-13 678
Matériel de Transport	-63	-14	4	-1			-74
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	-1 023	-245	8	-1		7	-1 254
Autres immobilisations corporelles	-240	-78					-318
Total net	11 922	907	-19	34	0	-260	12 584

Exercice 2004

en millions MAD	1 ^{er} janv. 2004	Acquisitions Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassement	31 déc. 2004
Brut	24 762	2 228	-316	-63	1 029	-208	27 432
Terrains	886			-1	18	37	940
Constructions	3 543	7		-3	49	91	3 687
Installations techniques, Matériel et Outillage	16 391	202	-195	-53	777	1 513	18 635
Matériel de Transport	116	7	-39	-2	33	4	118
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 556	2	-28	-2	29	178	1 736
Autres immobilisations corporelles	2 270	2 011	-54	-3	123	-2 031	2 316
Amortissements et dépréciations	-13 078	-2 342	258	24	-372		-15 510
Terrains							
Constructions	-1 708	-256		1	-13		-1 976
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-10 300	-1 800	192	21	-322		-12 209
Matériel de Transport	-99	-13	66	1	-19		-63
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	-749	-256		1	-19		-1 023
Autres immobilisations corporelles	-222	-18					-240
Total net	11 684	-114	-58	-39	657	-208	11 922

La colonne reclassement concerne les virements de poste à poste des immobilisations corporelles.

Note 6. Titres mis en équivalence aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

6.1 Principaux titres mis en équivalence aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Pourcentage de contrôle			Valeur des sociétés mises en équivalence		
	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Medi-1-Sat	26,8%			9		
GSM AI Maghrib		35,0%	35,0%		22	8
Total net				9	22	8

GSM AI Maghrib a été cédée lors du premier trimestre 2006.

En 2005, Maroc Telecom a pris participation dans Medi1-Sat. En l'absence d'activité à fin décembre 2005, cette société n'a été mise en équivalence qu'à compter de 2006.

6.2 Informations financières relatives aux principaux titres mis en équivalence aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	GSM AI Maghrib		
	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Chiffre d'affaires	1 373		1 117
Résultat opérationnel	56		4
Résultat net	28		NS
Total bilan	149		223

en millions MAD	Médi-1-Sat		
	31 décembre 2006 ^(*)	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Chiffre d'affaires			
Résultat opérationnel	-45	-1	
Résultat net	-46	0	
Total bilan	224	61	

(*) Sur la base des données provisoires au 30 novembre 2006, établies le 08 janvier 2007 ; les données au 31 décembre 2006 n'étant pas disponibles dans le respect du calendrier de clôture de Maroc Telecom.

Note 7. Autres actifs financiers non courants aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Note	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Titres de participations non consolidés	7.1	2 534	54	53
Autres (a)		86	82	99
Total net		2 620	136	152

(a) Le poste « autres » comprend essentiellement les prêts accordés au personnel pour un montant de 70 millions de dirhams et une avance accordée à Medi-1sat pour un montant de 14 millions de dirhams remboursable à partir de 2013.

Les échéances des autres immobilisations financières au 31 décembre 2006 s'analysent comme suit :

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
A moins d'un an	12	14	20
Entre 1 et 5 ans	39	40	47
Plus de 5 ans	35	29	32
Total net	86	82	99

A fin 2004, le montant (20 millions de dirhams) à moins d'un an prenait en compte des hypothèses de remboursement anticipé des prêts accordés aux salariés bénéficiant du plan de départs volontaires.

A fin 2006 et 2005, ces hypothèses n'ont été que partiellement confirmées.

7.1 Titres des participations non consolidés :

Exercice 2006

	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Résultat net	Capitaux propres
Casnet (1)	100%	18		18		
Arabsat	NS	13	0	13	ND	ND
Autoroute du Maroc	NS	20	20	0	ND	ND
Thuraya	NS	10	0	10	ND	ND
Fond d'amorçage Sindbad	10%	3	3	0	ND	ND
Onatel	51%	2 476		2 476	ND	ND
Matelca (2)	50%	NS	NS	NS	ND	ND
MVNO Belgique (3)	100%	17		17	ND	ND
Autres	NS	0		0	ND	ND
Total		2 557	23	2 534		

Exercice 2005

	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Résultat net	Capitaux propres
Casnet (1)	100%	18		18	5	12
Arabsat	1%	14	0	14	544	4 548
Autoroute du Maroc	NS	20	20	0	ND	2
Thuraya	NS	10	0	10	ND	ND
Fond d'amorçage Sindbad	10%	3	3	0	-1	14
Médi1 sat	25%	12		12	ND	ND
Matelca (2)	50%	NS	NS	NS	ND	ND
Autres	NS	NS		NS	ND	ND
Total		77	23	54		

A la date de l'arrêté des comptes de Maroc Telecom, les informations relatives aux participations non consolidées n'étant pas disponibles, les données présentées sont celles de 2004.

Exercice 2004

	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Résultat net	Capitaux propres
Casanet (1)	100%	18	18		5	12
Matelca (2)	50%	NS	NS	NS	ND	ND
Arabsat	1%	14	0	14	544	4 548
Intelsat	NS	27	0	27	1 585	20 530
Autoroute du Maroc	NS	20	20		NS	2
Thuraya	NS	10		10	ND	ND
Fond d'amorçage Sindibad	10%	1	1		-1	14
Autres	NS	2		2	ND	ND
Total		92	39	53		

(1) La société Casanet a pour activité principale la maintenance du portail Internet de Maroc Telecom (Menara) dont les coûts facturés par Casanet sont supportés par Maroc Telecom.

(2) La société Matelca est en cours de liquidation et a été exclue du périmètre à ce titre.

(3) Le MVNO Belgique a été créée en 2006, l'activité n'a pas encore démarré.

7.2 Note explicative sur la consolidation du groupe Onatel

Les comptes du groupe ONATEL ne seront consolidés qu'à compter du 1^{er} janvier 2007 en raison de l'indisponibilité de comptes récents et fiables à la date d'acquisition.

Dans ces conditions, il n'a pas été possible d'identifier et de présenter une information à la juste valeur des postes d'actif et de passif de ce groupe.

A titre d'information, et sous réserve de l'incidence des corrections qui seront apportées ultérieurement, les principaux agrégats du groupe ONATEL peuvent se résumer provisoirement comme suit (données non auditées) :

Eléments bilantiels en millions MAD	30 sep. 2006
TOTAL ACTIF	2 521
Total SN consolidé en normes locales (part du groupe)	550
Prix d'acquisition	2 476
Goodwill estimé	1 926
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140
TRESORERIE NETTE	-590

Chiffre d'affaires en millions MAD	Exercice du 01/01 au 30/09/2006			
	Fixe	Mobile	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires consolidé	609	412	-65	956

Note 8. Variation des impôts différés aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Actifs	445	525	495
Passifs	177	172	129
Position nette	268	353	366

8.1 Evolution des postes d'impôts différés :

en millions MAD	31 décembre 2004	31 décembre 2005	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvements de périmètre	Ecart de conversion	31 décembre 2006
Actifs	495	525	-85		6	-1	445
Passifs	129	172	5			0	177
Position nette	366	353	-90	0	6	-1	268

Les mouvements de périmètre intervenus en 2006 concernent l'intégration de la situation nette de la société Mobisud.

en millions MAD	1 ^{er} janvier 2004	31 décembre 2004	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvements de périmètre	Ecart de conversion	31 décembre 2005
Actifs	433	495	30			1	525
Passifs	47	129	43				172
Position nette	386	366	-13			1	353

8.2 Composantes des impôts différés actif et passif :

en millions MAD	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Impôts différés actifs	445	525	495
- Dépréciation à déductibilité différée	423	520	495
- Autres	22	5	
Impôts différés passifs	177	172	129
- Retraitement sur le chiffre d'affaires	61	84	69
- Autres	116	88	60
Position nette	268	353	366

Note 9. Stocks aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Stocks	525	445	488
Dépréciation	-87	-72	-68
TOTAL NET	438	373	420

Les stocks au 31 décembre 2006 sont constitués principalement de :

- 191 millions de dirhams de terminaux mobiles;
- 103 millions de dirhams de terminaux multimédias;
- 29 millions de dirhams de terminaux fixes ;
- 101 millions de dirhams de matières et fournitures consommables.

Les variations de stocks de l'actif courant sont comptabilisées dans les achats consommés.

La dépréciation de stock est comptabilisée dans le poste « dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions ».

Note 10. Créances d'exploitation et autres aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Clients et comptes rattachés	5 901	6 167	4 683
Autres créances et comptes de régularisation	1 027	948	1 146
TOTAL NET	6 928	7 115	5 829

10.1. Clients et comptes rattachés

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Clients privés	8 415	8 498	7 186
Clients publics	1 473	1 363	1 075
Dépréciations des créances clients	-3 987	-3 694	-3 578
TOTAL NET	5 901	6 167	4 683

Le compte « Clients privés » comprend les créances sur les sociétés SFR et Casanet. Ces transactions sont définies et détaillées dans la note 30 relative aux parties liées.

L'augmentation des dépréciations sur les clients et comptes rattachés est en relation avec la croissance du parc et une politique de dépréciation des créances plus restrictive.

10.2. Autres créances et comptes de régularisation

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	260	51	136
Personnel	31	21	22
Créances fiscales	559	548	438
Autres débiteurs	3	8	155
Comptes de régularisation actif	174	320	395
TOTAL NET	1 027	948	1 146

Les fournisseurs débiteurs avances et acomptes, les créances sur le personnel, les créances sur l'Etat et les autres débiteurs sont à moins d'un an.

Le compte de personnel comprend les avances accordées aux salariés nettes de dépréciations. Ces prêts étant accordés à de nombreux salariés, à des conditions particulières, et étant donné leurs montants non significatifs, Maroc Telecom a jugé qu'il n'était pas pertinent de préciser leurs éléments spécifiques (échéanciers, options de règlement anticipé, conditions des instruments, taux appliqués etc...). Les dépréciations sont comptabilisées en « dépréciations des autres débiteurs » pour un montant de 2 millions de dirhams et incluses dans l'incidence nette des dotations et reprises inscrites dans le compte de résultat.

Le poste « Créances fiscales » représente pour l'essentiel des créances de TVA.

Les « comptes de régularisation actif » sont constitués essentiellement par les charges constatées d'avance sur les contrats de location du matériel de transport et les polices d'assurance.

Note 11. Actifs financiers à court terme aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Dépôt à terme > 90 jours	22	17	
Valeur mobilière de placement			
TOTAL	22	17	0

Les actifs financiers à court terme concernent les dépôts à terme dont la durée de placement est supérieure à 3 mois et qui ne répondent pas à la notion de liquidité du Groupe.

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Trésorerie	1 123	5 112	7 155
Equivalents de trésorerie	1 618	2 473	259
TOTAL	2 741	7 585	7 414

Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 233	8 426	7 806
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 435	-3 119	-2 281
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-9 615	-5 098	-5 846
Effet de change	-27	11	-13
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	-4 844	219	-334
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	7 585	7 366	7 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	2 741	7 585	7 366
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	-4 844	219	-334

Flux net de trésorerie généré par l'activité

L'augmentation du flux net de trésorerie généré par l'activité en 2006 comparé à 2005 provient principalement de l'amélioration du résultat net et de la baisse du besoin en fonds de roulement essentiellement sous l'effet de l'augmentation des postes de dettes.

L'augmentation du flux net de trésorerie généré par l'activité en 2005 comparé à 2004 provient principalement de l'amélioration du résultat net diminuée par la hausse du besoin en fonds de roulement essentiellement sous l'effet de l'augmentation des créances clients.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

L'augmentation du flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements de 2006 comparé à 2005 résulte principalement d'une part d'un programme d'investissements 2006 plus important que celui de 2005 (+23%) et d'autre part par l'acquisition de 51% du capital de l'ONATEL pour 2 476 millions de dirhams.

L'augmentation du flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements 2005 comparé à 2004 résulte principalement d'un programme d'investissements 2005 plus important que celui de 2004, du fait de la capillarité croissante des réseaux mobiles et des capacités croissantes de transmission sur les réseaux fixes.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

L'augmentation du flux net de trésorerie lié aux opérations de financement de 2006 comparé à 2005 est due essentiellement au versement des dividendes liés à la réduction de capital de Maroc Telecom pour un montant de 3 516 millions de dirhams. La distribution des dividendes ordinaires a par ailleurs sensiblement augmenté en 2006 s'établissant à 6 142 millions de dirhams contre 4 424 millions de dirhams en 2005.

La baisse du flux net de trésorerie lié aux opérations de financement de 2005 comparé à 2004 est due essentiellement au versement d'un dividende en 2004 de 5 154 millions de dirhams dont 2 374 millions de dirhams de dividendes exceptionnels.

Note 13. Dividendes

13.1 Dividendes

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence (a)	-	-	-
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires			
. Mauritel	23	28	-
. Autres			
	23	28	-
Dividendes versés par Maroc Telecom aux actionnaires (b)			
. Etat Marocain	2 080	1 499	3 331
. Vivendi	3 121	2 242	1 793
. Autres	918	655	
	6 119	4 396	5 124^(*)
Total dividendes versés (a)+(b)	6 142	4 424	5 124

(*) Comprend un dividende exceptionnel 2 374 millions de dirhams au titre de l'exercice 2004.

Il est précisé que les délais de remontée des dividendes de Mauritel sont relativement longs du fait de la fiscalité mauritanienne qui impose une taxation en cascade.

13.2 Dividendes proposés au titre de l'exercice 2006

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice 2006 et de l'affectation du résultat de l'exercice, le conseil de surveillance dans sa réunion du 1^{er} mars 2006 a décidé de proposer aux actionnaires de mettre en paiement un dividende de 7,88 dirhams par action représentant une distribution globale de 6 929 millions de dirhams.

Note 14. Provisions aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

Les provisions pour risques concernent principalement des litiges avec des salariés et des litiges avec des tiers.

Elles sont évaluées après une analyse au cas par cas.

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

en millions MAD	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Provisions non courantes	36	35	32
Provisions pour rente viagère	28	25	26
Autres provisions pour risques et charges	8	10	6
Provisions courantes	388	101	288
Provisions pour charges plan départs volontaires	304	6	161
Provisions personnel	26	54	58
Provisions pour litiges avec les tiers	35	32	59
Autres provisions	23	9	11
TOTAL	424	136	320

Exercice 2006

en millions MAD	2005	Dotations	Consomm.	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	2006
Provisions non courantes	35	4	-2	0	-1	0	36
Provisions pour rente viagère	25	3					28
Autres provisions	10	1	-2		-1		8
Provisions courantes	102	320	-24	0	-2	-9	388
Provisions pour charges plan départs volontaires	6	300	-2				304
Provisions personnel	53	2	-15			-14	26
Provisions pour litiges avec les tiers	13	10	-3			15	35
Autres provisions	29	9	-3		-2	-10	23
TOTAL	137	325	-26	0	-2	-9	424

La provision pour charges relative au personnel correspond aux engagements de Maroc Telecom à verser des rentes viagères à ses salariés et anciens salariés victimes d'accident de travail et à diverses autres charges.

La dotation de 300 millions de dirhams de la provision pour restructuration correspond au plan de départs volontaires lancé par Maroc Telecom en 2006.

Les autres provisions courantes concernent principalement le groupe Mauritel, et sont relatives aux litiges avec l'administration fiscale et les organismes de régulation des télécommunications.

Exercice 2005

en millions MAD	2004	Dotations	Consomm.	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	2005
Provisions non courantes	32	3	0	0	1	-1	35
Provisions pour rente viagère	26					-1	25
Autres provisions	6	3			1		10
Provisions courantes	288	33	-201	0	0	-19	101
Provisions pour charges plan départs volontaires	161	6	-161				6
Provisions sur personnel	57	7	-1			-10	54
Provisions pour litiges avec les tiers	52	4	-37			-6	13
Autres provisions	18	15	-2			-3	29
TOTAL	320	36	-201	0	1	-20	136

La baisse des provisions pour litiges avec les tiers de 37 millions de dirhams concerne essentiellement le dénouement du litige avec la société Continental.

La provision pour charges relative au personnel correspond aux engagements de Maroc Telecom à verser des rentes viagères à ses salariés et anciens salariés victimes d'accident de travail et à diverses autres charges.

La reprise de 161 millions de dirhams de la provision pour restructuration correspond au plan de départs volontaires lancé par Maroc Telecom en 2004, une nouvelle dotation de 6 millions de dirhams est constatée dans les comptes de 2005.

Exercice 2004

en millions MAD	1 ^{er} janvier 2004	Dotations	Consomm.	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	31/12/04
Provisions non courantes	24	2	0	6	0	0	32
Provisions pour rente viagère	24	2					26
Autres provisions				6			6
Provisions courantes	355	174	-1	7	-1	-247	288
Provisions pour charges plan de départs volontaires		161					161
Provisions personnel	59	8				-10	57
Provisions pour litiges avec les tiers	286	4	-1			-237	52
Autres provisions	10	2		7	-1		18
TOTAL	379	176	-1	13	-1	-247	320

La reprise de la provision pour litiges avec les tiers de 237 millions de dirhams concerne le dénouement du litige avec Méditel au sujet des tarifs d'interconnexion, les autres litiges correspondent principalement à un litige avec un fournisseur, la provision 2004 concernant ce dernier ayant été ajustée en fonction de l'état de la procédure judiciaire en cours.

La provision pour charges relative au personnel correspond aux engagements de Maroc Telecom à verser des rentes viagères à ses salariés et anciens salariés victimes d'accident de travail et à diverses autres charges.

La provision pour restructuration correspond au plan de départs volontaires lancé par Maroc Telecom en fin d'exercice.

Note 15. Emprunts et autres passifs financiers aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

15.1. Trésorerie nette

en millions MAD	31 décembre 2006	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Emprunts auprès des établissements de crédit à -1 d'un an	44	62	148
Emprunts auprès des établissements de crédit à +1 d'un an	11	57	720
Concours bancaires courants			48
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	55	119	916
Disponibilités	2 741	7 585	7 414
TRESORERIE NETTE	2 686	7 466	6 498

15.2. Ventilation par échéance de la trésorerie nette

La ventilation par maturité est faite sur la base des échéances contractuelles des dettes.

Exercice 2006

en millions MAD	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	44	11		55
Concours bancaires courants				0
Emprunts et dettes financières	44	11	0	55
Disponibilités	2 741			2 741
Trésorerie nette	2 697	-11	0	2 686

Exercice 2005

en millions MAD	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	62	57		119
Concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières	62	57		119
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 585			7 585
Trésorerie nette	7 523	-57		7 466

Exercice 2004

en millions MAD	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	148	183	537	868
Concours bancaires courants	48			48
Emprunts et dettes financières	196	183	537	916
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 414			7 414
Trésorerie nette	7 218	-183	-537	6 498

Maroc Telecom n'a pas jugé utile de procéder à l'actualisation des dettes à taux 0 dans la mesure où des négociations relatives au remboursement de ces dettes qui sont

intervenues début août 2005, avaient été initiées de longue date. Si les dettes avaient été actualisées, les impacts sur le bilan et le compte de résultat auraient été les suivants :

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre 2005	Exercice clos le 31 décembre 2004	Exercice clos le 1 ^{er} janvier 2004
Bilan			
Capitaux propres		290	302
dont résultat net	(290)	(12)	
Impôts différés passif		157	163
Emprunts et autres passifs financiers		(447)	(465)
	-	0	-
Compte de résultat			
Résultat financier	(447)	(18)	
Charge d'impôt	157	6	
	(290)	(12)	

15.3. Tableau d'analyse

en millions MAD	Taux d'intérêt %	Échéance	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
ABCI 13,9 MEUR 08/95 02/05	6,73%	18/02/05		0	8
ABCI 7,2 MEUR 09/96 03/07	7,41%	28/03/07	1	7	14
NATEXIS 2,7 MEUR 12/95 06/05	6,70%	3/06/05		0	2
HSBC CCF 10,5 MEUR 01/96 07/05	7,34%	11/07/05		0	12
HSBC CCF 11,5 MEUR 09/95 03/05	6,50%	15/03/05		0	6
KFWF 18,7 MEUR 01/97 04/06	8,07%	9/04/06		5	23
SEE 69 MUSD 07/98 01/38	0,00%	11/01/38		0	476
SEE 20,7 MUSD 01/01 07/40	0,00%	10/07/40		0	154
Etat Mauritanien (Octobre 2000)	8,00%	18/01/08	53	103	170
Autres	8,00%		1	4	3
Trésorerie passif					48
Emprunts et autres passifs financiers			55	119	916

Risque de taux de change

Le groupe Maroc Telecom est exposé aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition de ses encaissements en devises et la composition de ses décaissements en devises diffèrent. Les encaissements et décaissements en devises représentent une proportion significative du chiffre d'affaires.

Risque de taux d'intérêt

La dette du groupe Maroc Telecom est entièrement à taux fixe. De ce fait, Maroc Telecom n'est pas exposée de manière significative à l'évolution favorable ou défavorable des taux d'intérêt.

Note 16. Dettes d'exploitation aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	31 déc. 2006	31 déc. 2005	31 déc. 2004
Fournisseurs et comptes rattachés	5 318	5 126	3 674
Dettes sociales	555	555	404
Dettes fiscales et autres créanciers	3 002	2 658	2 521
Compte de régularisation	1 403	1 041	962
TOTAL	10 278	9 380	7 561

Le compte « Fournisseurs et comptes rattachés » comprend les dettes des sociétés GAM, SFR, Vivendi, Vivendi Telecom International, le groupe Canal+ et Casanet. Ces transactions sont définies et détaillées dans la note 30 relative aux parties liées.

Le poste « Dettes fiscales et autres créanciers » comprend essentiellement les dettes d'impôts et de TVA. Il comprend également les dettes relatives aux obligations issues du cahier des charges de Maroc Telecom.

Le poste « Compte de régularisation » comprend essentiellement les produits constatés d'avance, pour un montant de 1 350 millions de dirhams, qui correspondent aux abonnements facturés d'avance, aux cartes vendues non consommées - activées et non activées, aux terminaux vendus non activés et à la provision relative aux programmes de fidélisation. En 2006, Maroc Telecom a procédé à une réappréciation ponctuelle des cartes de recharge prépayées non activées chez les distributeurs pour un montant de 109 millions de dirhams.

Note 17. Chiffres d'affaires des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	Publié 2005	2004
Chiffre d'affaires brut Mobile	14 684	12 772	9 684
Vente de biens	969	914	670
Vente de services	13 715	11 858	9 014
Chiffre d'affaires brut Fixe et Internet	12 613	11 949	11 133
Vente de biens	101	73	132
Vente de services	12 512	11 876	11 001
Total chiffre d'affaires consolidé brut	27 297	24 721	20 817
Annulation flux internes	-4 682	-4 179	-3 409
Total chiffre d'affaires consolidé	22 615	20 542	17 408

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	Publié 2005	2004
Chiffre d'affaires brut			
. Maroc Telecom	26 300	23 815	20 390
. Mauritel	997	906	427
Total chiffre d'affaires consolidé brut	27 297	24 721	20 817
Annulation flux internes	-4 682	-4 179	-3 409
Total Chiffre d'affaires consolidé	22 615	20 542	17 408

Le chiffre d'affaires correspond aux produits servis aux clients et abonnés évalués sur la base de leur consommation et des tarifs en vigueur. Il comprend également les prestations réciproques entre les activités Fixe / Mobile qui s'analysent en flux internes éliminés pour la présentation du chiffre d'affaires global.

Note 18. Achats consommés des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Coûts des terminaux	1 466	1 771	1 154
Charges d'interconnexion nationale et internationale	1 892	1 784	1 491
Autres achats consommés	335	324	564
Total	3 693	3 879	3 209

Le poste "Autres achats consommés" comprend essentiellement l'achat d'énergie (carburant et électricité), les achats de cartes téléphoniques et les autres achats non stockés.

Note 19. Charges de personnel des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Traitements et salaires	1 709	1 819	1 489
Charges sociales	274	227	199
Salaires et charges	1 982	2 046	1 688
Rémunérations payées en action	77	10	
Frais de personnel	2 060	2 056	1 688
Effectif moyen	11 764	12 360	12 859

Ce poste comprend les coûts salariaux de l'exercice à l'exclusion des coûts liés aux plans sociaux comptabilisés en autres charges opérationnelles.

Le 12 décembre 2006, un plan d'attributions gratuites de 15 actions Vivendi par salarié, présent à cette date et justifiant d'au moins six mois d'ancienneté, sans condition de performance ni condition de présence, a été mis en œuvre. Les 15 actions attribuées par bénéficiaire ne seront créées qu'au terme d'une période de deux ans à compter de la date initiale d'attribution du 12 décembre 2006. Ces attributions étant consenties sans condition de présence entre la période d'attribution et la période d'inscription en compte individuel, la charge pour Maroc Telecom, correspondant au coût des services rendus facturé par Vivendi, a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2006. La contrepartie de cette charge étant un passif financier, ce dernier sera réévalué à la juste valeur au terme des deux prochains exercices, soit la période au terme de laquelle les actions seront créées.

Cette charge est calculée en multipliant l'effectif de la société présent au 30 juin 2006 (11 252) par le nombre d'actions attribuées par salarié (15), par le cours de référence en date d'attribution (29,39 € en date du 12 décembre 2006) et par un coefficient de décote traduisant l'absence de dividendes sur les deux premières années (91,75%). Ce dernier sera revu à la fin de chacun des deux prochains exercices.

Note 20. Impôts, taxes et redevances des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Impôts et taxes	307	280	245
Redevances	464	400	153
Total	771	680	398

Les impôts et taxes comprennent les impôts locaux (patente, taxe urbaine, taxe d'édilité), la redevance pour l'occupation du domaine public et autres impôts (droits d'enregistrement, taxe sur les véhicules).

Les redevances comprennent les montants payés aux agences de réglementation des télécommunications au titre du service universel et de la formation.

L'évolution des redevances est principalement due à l'évolution de l'activité qui sert de base de calcul à la contribution de ces redevances.

Note 21. Autres produits et charges opérationnels des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Communication	464	456	355
Commissions	718	659	487
Autres dont :	1 504	1 495	939
Charges de locations	188	191	173
Entretien et réparations	504	476	396
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	177	116	134
Frais postaux et autres services bancaires	85	105	93
Plan de départs volontaires	30	468	30
Autres	520	139	113
Total	2 686	2 610	1 781

L'évolution du poste « Autres » des autres charges opérationnelles entre 2006 et 2005 s'explique essentiellement par :

- + 85 millions de dirhams : location de circuits ;
- + 180 millions de dirhams : impact des différences de changes (+102 en 2005 et -77 en 2006) ;
- + 59 millions de dirhams : rémunérations d'intermédiaires et honoraires (SOX, missions de due diligence...) ;
- + 28 millions de dirhams : déplacements et missions dans le cadre de l'analyse des sociétés acquises ou en vue d'acquisition.

Note 22. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Amortissements et dépréciations des immobilisations	2 752	2 673	2 666
Dépréciation des comptes clients	301	110	103
Dépréciation des stocks	15	4	39
Dépréciation des autres débiteurs	5	35	
Provisions	290	-184	-73
Incidence nette des dotations et reprises	3 363	2 639	2 735

L'augmentation des dépréciations clients est en relation avec la croissance du parc et à une politique de dépréciation des créances clients plus restrictive.

L'évolution des dotations aux provisions pour charges

s'explique essentiellement par la constitution d'une provision de 300 millions de dirhams pour couvrir le plan de départs volontaires lancé en 2006 et qui sera effectif en 2007 et d'une reprise de 161 millions de dirhams en 2005. Le détail des dotations et reprises relatives aux plans de restructurations est donné en Note 29.

Note 23. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Mauritel			33
GAM	-9	14	-3
Médi-1-Sat	-12		
Total	-21	14	30

Le groupe Mauritel est consolidé à compter du 1^{er} juillet 2004. Medi-1-Sat est mis en équivalence à partir du 1^{er} janvier 2006. Gsm Al Maghrib a été cédé lors du premier trimestre 2006 pour un montant de 13 millions de dirhams générant une moins value de cession de 12 millions de dirhams compensée par un résultat positif sur le premier trimestre de 3 millions de dirhams.

Note 24. Résultat financier des exercices 2006, 2005 et 2004

24.1 Coût d'endettement

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	149	143	200
Charges d'intérêts sur les emprunts	-7	-13	-29
Coût d'endettement net	142	130	171

Entre 2005 et 2006, le coût d'endettement financier est passé de 130 millions de dirhams à 142 millions de dirhams. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la valeur des produits de placements.

La baisse des revenus des placements entre 2005 et 2004 est due à la baisse des taux de rémunérations des dépôts à terme et à vue. Suite au remboursement par anticipation des dettes de financement, les charges d'intérêt ont diminué en 2005 par rapport à 2004.

24.2 Autres produits et charges financiers

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Autres charges financières	-3	-65	-5
Autres produits financiers	4	47	9
Autres produits et charges financiers	1	-18	4

Les autres charges financières représentent le résultat de change négatif sur les trois derniers exercices.

Les autres produits financiers comprennent les revenus des titres de participation non consolidés ainsi que leur résultat de cession.

Note 25. Charge d'impôt des exercices 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Impôt sur les sociétés	3 249	2 871	2 560
Impôts différés	90	15	14
Impôts sur les résultats	3 339	2 886	2 574
Taux d'impôt constaté consolidé*	33%	33%	33%

* Impôts sur les résultats/résultat avant impôts.

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Résultat net	6 833	5 921	5 228
Dépréciation du goodwill			
Impôts comptabilisés	3 339	2 886	2 574
Résultat consolidé avant impôt	10 172	8 807	7 802
Taux d'impôt en vigueur au Maroc	35%	35%	35%
Impôt théorique	3 560	3 082	2 731
Incidence des taux d'impôt	63	-27	-12
Autres différences	-284	-170	-145
Impôt effectif	3 339	2 886	2 574

Les autres différences nettes comprennent essentiellement l'exonération de 50% d'impôt sur la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international qui a évolué entre 2005 et 2006. Le taux d'imposition différée en Mauritanie est de 25% vs 35% au Maroc.

Note 26. Intérêts minoritaires des exercices 2006, 2005 et 2004

(en millions MAD)	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Mauritel	102	112	57
Mobisud	-8		
Total des minoritaires	94	112	57

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que Maroc Telecom sur les résultats des sociétés Mauritel et Mobisud.

La forte variation entre 2005 et 2004 s'explique par l'intégration globale de Mauritel à compter du 1^{er} juillet 2004.

Note 27. Résultats par action des exercices 2006, 2005 et 2004

27.1 Résultats par action

	Exercice clos le 31 décembre 2006		Exercice clos le 31 décembre 2005		Exercice clos le 31 décembre 2004	
	De base	Dilué	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat (en millions MAD)						
Résultat net, part du groupe	6 739	6 739	5 809	5 809	5 171	5 171
Résultat net ajusté, part du groupe	6 739	6 739	5 809	5 809	5 171	5 171
Nombre d'actions (en millions)	879,1	879,1	879,1	879,1	879,1	879,1
Résultat par action (en MAD)	7,7	7,7	6,6	6,6	5,9	5,9

27.2 Mouvements sur le nombre d'actions

en nombre d'actions	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005	Exercice clos le 31 décembre 2004
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation retraité sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Effet dilutif potentiel des instruments financiers en circulation			
Nombre d'actions incluant l'effet dilutif potentiel	879 095 340	879 095 340	879 095 340

Il y a lieu de noter que la valeur nominale de l'action est passée de 100 à 10 dirhams en 2004 et de 10 à 6 dirhams en 2006. L'ensemble des actions est libéré au 31 décembre 2006.

Note 28. Informations sectorielles aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

28.1. Ventilation du bilan par secteur d'activité

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre 2006			Total Groupe Maroc Telecom
	Activité Fixe (A)	Activité Mobile (B)	Non alloué (C)	
Actifs non courants	7 468	7 408	3 220	18 095
Actifs courants	4 525	2 823	2 780	10 129
Total Actif	11 993	10 231	6 000	28 224
Capitaux propres			36 069	36 069
Passifs non courants	27	10	1 020	1 057
Passifs courants	4 667	5 989	491	11 147
Total Passif	4 694	5 999	37 580	48 273
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 533	2 445		3 978

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre 2005			Total Groupe Maroc Telecom
	Activité Fixe (A)	Activité Mobile (B)	Non alloué (C)	
Actifs non courants	8 020	6 085	684	14 788
Actifs courants	5 064	2 397	7 629	15 090
Total Actif	13 084	8 481	8 313	29 879
Capitaux propres			19 724	19 724
Passifs non courants	8	1	255	264
Passifs courants	4 770	4 703	418	9 891
Total Passif	4 778	4 704	20 397	29 879
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 439	1 771		3 210

en millions MAD	Exercice clos le 31 décembre 2004			Total Groupe Maroc Telecom
	Activité Fixe (A)	Activité Mobile (B)	Non alloué (C)	
Actifs non courants	7 506	5 861	655	14 021
Actifs courants	3 999	2 205	7 459	13 663
Total Actif	11 505	8 065	8 114	27 684
Capitaux propres	-	-	18 201	18 201
Passifs non courants	7	-	874	881
Passifs courants	4 021	3 720	861	8 602
Total Passif	4 028	3 720	19 936	27 684
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 366	1 122	-	2 488

(C) Comprend essentiellement les impôts, la trésorerie, les actifs financiers, les emprunts et la situation nette.

28.2. Ventilation du bilan par zone géographique

en millions MAD	2006	2005	2004
Maroc (a)	21 008	20 192	18 216
Autres (b)	1 216	1 375	1 355
Total actifs sectoriels (a) + (b)	22 224	21 567	19 571

28.3. Résultats sectoriels par activité

Exercice 2006

en millions MAD	Fixe	Mobile	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	12 613	14 684	-4 682	22 615
Résultat opérationnel	3 139	6 904		10 043
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 324	1 428		2 752
Plan de départs volontaires	30	1		30

Exercice 2005

en millions MAD	Fixe	Mobile	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	11 949	12 772	-4 179	20 542
Résultat opérationnel	3 284	5 394		8 678
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 356	1 317		2 673
Plan de départs volontaires	216	97		313

Exercice 2004

en millions MAD	Fixe	Mobile	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	11 133	9 684	-3 409	17 408
Résultat opérationnel	3 791	3 806		7 597
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	1 427	1 239		2 666
Plan de départs volontaires	111	50		161

28.4. Résultats sectoriels par zone géographique

Exercice 2006

en millions MAD	Maroc	Autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	21 736	928	-50	22 615
Résultat opérationnel	9 783	260		10 043
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	2 601	151		2 752
Plan de départs volontaires	2	28		30

Exercice 2005

en millions MAD	Maroc	Autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	19 737	836	-31	20 542
Résultat opérationnel	8 411	267		8 678
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	2 529	145		2 674
Plan de départs volontaires	313			313

Exercice 2004

en millions MAD	Maroc	Autres	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	17 041	382	-15	17 408
Résultat opérationnel	7 470	127		7 597
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	2 589	77		2 666
Plan de départs volontaires	161			161

Note 29. Provisions pour restructurations aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

en millions MAD	MarocTelecom	Groupe Mauritel	Total Groupe Maroc Telecom
Indemnités de départ			
Solde au 1 ^{er} janvier 2004			-
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition	-	-	-
Dotations			-
Consommation			-
Reprises			-
Solde au 31 décembre 2004	-	-	-
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			-
Dotations		-	-
Consommation			-
Reprises			-
Solde au 31 décembre 2005	-	-	-
Autres coûts de restructuration			
Solde au 1 ^{er} janvier 2004			-
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			-
Dotations	161		161
Consommation			-
Reprises			-
Solde au 31 décembre 2004	161	-	161
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			-
Dotations	6		6
Consommation			-
Reprises	(161)		(161)
Solde au 31 décembre 2005	6	-	6
Mouvements de périmètre et ajustements de l'affectation du prix d'acquisition			-
Dotations	300		300
Consommation	(2)		(2)
Reprises			
Solde au 31 décembre 2006	304	-	304

Maroc Telecom a lancé un plan de départs volontaires en 2004, la provision initiale était de 161 millions de dirhams. En 2005, le coût total s'élève à 474 millions de dirhams dont 468 millions de dirhams de consommation pour un nombre de 912 personnes et 6 millions de dirhams de provision complémentaire enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2005.

Un autre plan de départs volontaires a été lancé en 2006, la provision y afférente s'élève à 300 millions de dirhams.

Note 30. Opérations avec les parties liées

30.1. Rémunérations des mandataires sociaux, des dirigeants et des administrateurs en 2006, 2005 et 2004

Au titre de l'exercice 2006, les membres du Directoire ont perçus 22 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2005, les membres du Directoire ont perçus 20 millions de dirhams.

Au titre de l'exercice 2004, les membres du Directoire ont perçus 19 millions de dirhams.

en millions MAD	2006	2005	2004
Avantages à court terme ⁽¹⁾	22	20	19
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾			
Autres avantages à long terme ⁽³⁾			
Indemnités fin de contrat ⁽⁴⁾	25	26	36
Avantages sur capitaux propres ⁽⁵⁾			
Total	47	46	55

(1) Salaires, rémunérations, intéressement et primes versés et cotisations sécurité sociale, congés payés, jetons de présence et avantages non monétaires comptabilisés.

(2) Pensions, retraites, autres prestations, assurance-vie, assurance médicale, ...

(3) Congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, indemnités de longue durée, CFC, rémunérations différées, intéressement et primes (si payables 12 mois ou plus après la date de clôture).

(4) Indemnités de licenciement .

(5) Stock options et autres paiements en actions.

30.2. Sociétés mises en équivalence

Medi1-Sat :

La société Medi1-Sat a été créée en 2004, son objet se résume comme suit :

- la transmission et la diffusion de toute image par voie satellitaire qu'il s'agisse d'informations, de programmes éducatifs, sportifs ou de variétés,
- la diffusion par image de toute annonce et spot publicitaire,
- toute activité de télévision par câble et par voie hertzienne,
- d'une façon générale, toute opération liée à la diffusion d'image par voie satellitaire ou autrement, notamment le montage et la diffusion de programme télévisé.

En raison de la nécessité d'assurer une gestion parfaitement maîtrisée et conformément au pacte d'actionnaire, Maroc Telecom a accordé à Medi1-Sat une avance pour un montant de 14 millions de dirhams. Les principales opérations avec Medi1-Sat et les montants dus par elle ou par Maroc Telecom sont détaillés ci-dessous :

en millions MAD	31/12/2006
Chiffre d'affaires	
Charges	
Créances	14
Dettes	

Gsm Al Maghrib :

Au cours des exercices 2002 et 2003, la société ITISSALAT AL MAGHRIB avait conclu des conventions avec la société GSM Al-Maghrib ayant pour objet la commercialisation des services Mobile, Fixe, Internet et Multimédias d'IAM.

Au cours de l'exercice 2004, le contrat cadre liant IAM à la société GAM a fait l'objet d'une mise à jour par le biais de signature de plusieurs avenants traitant notamment des conditions de rémunération des ventes faites par GAM.

Au cours des exercices 2006, 2005 et 2004, la principale entreprise liée de Maroc Telecom est la société GSM Al Maghrib (GAM) consolidée par mise en équivalence à compter du 1^{er} juillet 2003. En Mars 2006, Maroc Telecom a cédé sa participation. Les principales opérations avec GAM et les montants dus par elle ou par Maroc Telecom sont détaillés ci-dessous :

en millions MAD	31/12/2005	31/12/2004
Chiffre d'affaires	1 283	1 078
Charges	21	8
Créances	74	304
Dettes	11	4

30.3. Autres parties liées

Casanet

Au cours de l'exercice 2003, Maroc Telecom a conclu plusieurs conventions avec la société Casanet qui ont pour objet :

- La maintenance en conditions opérationnelles du portail Internet Menara d'IAM ;
- La fourniture des prestations de développement et d'hébergement du portail mobile d'IAM ;
- L'hébergement du site El Manzil d'IAM ;
- La maintenance de nouveaux modules WAP sur le portail Menara et la production des contenus relatifs à ces modules ;
- La commercialisation des accès Internet par liaison louée.

en millions MAD	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	5	6	5
Charges	27	16	13
Créances	11	7	5
Dettes	17	5	2

Vivendi Universal – SFR – Vivendi Telecom International- Groupe Canal +

Au cours de l'exercice 2001, la société ITISSALAT AL MAGHRIB a conclu une convention avec la société VTI en vertu de laquelle cette dernière fournit IAM des travaux d'assistance technique dans les domaines ci-après :

- la stratégie et l'organisation ;
- le développement ;
- le commercial et le marketing ;
- les finances ;
- les achats ;
- les ressources humaines ;
- les systèmes d'information ;
- la réglementation et l'interconnexion ;
- les infrastructures et réseaux.

Entre outre, Maroc Telecom a réalisé des transactions avec SFR, 1^{er} opérateur privé de la téléphonie mobile en France, le groupe Canal+ et le groupe Vivendi dans le cadre de la coopération stratégique. Ces différentes transactions se résument comme suit :

Exercice clos le 31 décembre 2006

en millions MAD	Vivendi	Vivendi Telecom Universal	SFR	Groupe Canal +
Chiffre d'affaires			114	
Charges	70	25	28	5
Créances			31	
Dettes	60	2	92	0

Exercice clos le 31 décembre 2005

en millions MAD	Vivendi Universal	SFR	Vivendi Telecom International
Chiffre d'affaires		413	
Charges	15	57	39
Créances		35	
Dettes	14	55	8

Université Al Akhawayn

Le conseil de surveillance du 21 décembre 2004, a autorisé la société Itissalat Al Maghrib à conclure avec l'université Al Akhawayn, une convention visant à établir un cadre global de coopération pour engager des actions conjointes dans les domaines d'intérêt commun de recherche scientifique et technique et notamment ceux de la recherche et du développement et ceux des études et du consulting.

Conformément à cette convention, deux bourses d'étude seront accordées, chaque année, à deux étudiants qui seront sélectionnés parmi les enfants des collaborateurs de la société Itissalat Al Maghrib.

Au 31 décembre 2006, Maroc Telecom a enregistré une charge de 3 millions de dirhams.

Au 31 décembre 2005, aucune charge n'est enregistrée dans les comptes d'Itissalat Al Maghrib.

Note 31. Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

31.1. Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

en millions MAD	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	54	43	11	
Obligations en matière de location-financement				
Contrats de location simple*	51	33	19	
Obligations d'achat irrévocables				
Autres obligations à long terme				
Total	105	76	29	

* location longue durée de véhicules (montants hors taxes)

31.2. Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

En 2006

- Des cautions ou avals relatifs à des contrats de fourniture d'équipements. A fin décembre 2006, ils s'élèvent à 205 millions de dirhams contre 236 millions de dirhams au 31 décembre 2005, dont l'essentiel est à moins d'un an.
- Une caution donnée au titre de la participation d'IAM à l'appel d'offre pour la privatisation de Gabon Telecom pour 11 millions dirhams.
- L'ensemble des commandes fournisseurs d'immobilisations,

qui représentent un montant de 910 millions de dirhams à fin décembre 2006 versus 613 millions de dirhams à fin 2005, dont l'essentiel est à moins d'un an. Ces commandes concernent essentiellement les investissements en immobilisations corporelles.

- Les contrats de location d'une durée comprise entre 3 à 10 ans pour 10 millions de dirhams à fin décembre 2006. Le montant enregistré correspond à un mois de charge de l'exercice compte tenu de l'existence d'une clause de résiliation avec un préavis d'un mois.
- Les contrats à long terme de location des segments spatiaux pour un montant de 117 millions dirhams.
- Le fonds d'amorçage Sindbad pour 2 millions de dirhams en 2006 contre 2 millions de dirhams en 2005.
- La prise de participation dans la société Medi1-Sat pour 42 millions de dirhams.
- Le groupe CMC est engagé à rétrocéder à la Socipam, société civile constituée par le personnel des filiales mauritaniennes, la fraction du capital de Mauritel SA qu'elle lui a achetée en février 2006, soit 0,527%. Les clauses de cet engagement sont les suivantes :
 - rachat possible pendant 5 ans, à la demande de la Socipam, des 5592 actions cédées à la CMC au prix de 7,8 millions dirhams ;
 - par tranche de 100 actions ;
 - à un prix unitaire qui augmentera par an à compter de 2007.
- Le contrat signé entre Mobisud et SFR par lequel Mobisud s'engage à payer au titre de sa participation financière à l'ESP (Enhanced Service Provider : SFR fournit à Mobisud sur l'ensemble du territoire français métropolitain des services de transmission et autres services associés sur son réseau GSM et UMTS) une avance de 84 millions dirhams en janvier 2007 remboursable par SFR à hauteur de 72 millions dirhams à l'atteinte de 75 000 clients par Mobisud.
- L'engagement d'investissement de Mauritel vis-à-vis de l'Etat pour la licence 3G pour un montant de 160 millions dirhams dont 32 millions dirhams à moins d'1 an le reste est plus d'1 an.
- Maroc Telecom bénéficie d'une exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements, en vertu d'une convention signée avec l'Etat marocain, par laquelle Maroc Telecom s'engage à réaliser un programme d'investissements de 7,4 milliards de dirhams et à créer 150 nouveaux emplois, sur la période 2006-2009. Au 31 décembre 2006, le programme d'investissements restant s'élève à approximativement 4,6 milliards de dirhams. Si Maroc Telecom ne réalise pas ces investissements, il devra payer les droits de douane non acquittés pour l'ensemble des biens d'investissements importés majorés de pénalités de retard.

En 2005

- Des cautions ou avals relatifs à des contrats de fourniture d'équipements. A fin décembre 2005, ils s'élèvent à 236 millions de dirhams contre 226 millions de dirhams au 31 décembre 2004, dont l'essentiel est à moins d'un an.
- L'ensemble des commandes fournisseurs d'immobilisations, qui représentent un montant de 613 millions de dirhams à fin décembre 2005 versus 903 millions de dirhams à fin 2004, dont l'essentiel est à moins d'un an. Ces commandes concernent essentiellement les investissements en immobilisations corporelles.
- Les contrats de location d'une durée comprise entre 3 à 10 ans pour 9 millions de dirhams à fin décembre 2005. Le montant enregistré correspond à un mois de charge de l'exercice compte tenu de l'existence d'une clause de résiliation avec un préavis d'un mois.
- Le fonds d'amorçage Sindbad pour 2 millions de dirhams en 2005 contre 4 millions de dirhams en 2004.
- La prise de participation dans la société Medi1-Sat pour 65 Mdh.

Maroc Telecom bénéficie d'une exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements, en vertu d'une convention signée avec l'Etat marocain, par laquelle Maroc Telecom s'engage à réaliser un programme d'investissements de 7 milliards de dirhams et à créer 300 nouveaux emplois, sur la période 2003-2005. Au 31 décembre 2005, le programme d'investissements a été réalisé en totalité.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

En 2006

- Les avals et cautions pour 1 152 millions de dirhams au 31 décembre 2006 versus 705 millions de dirhams au 31 décembre 2005.
- La garantie de l'Etat sur l'ensemble des emprunts de Maroc Telecom SA qui s'élève à fin décembre 2006 à 1 millions de dirhams contre 11 millions de dirhams à fin 2005. Cette garantie a les mêmes échéances que les emprunts.
- Le contact signé entre Mobisud et SFR par lequel Mobisud s'engage à payer au titre de sa participation financière à l'ESP (Enhanced Service Provider : SFR fournit à Mobisud sur l'ensemble du territoire français métropolitain des services de transmission et autres services associés sur son réseau GSM et UMTS) une avance de 84 millions dirhams en janvier 2007 remboursable par SFR à hauteur de 72 millions dirhams à l'atteinte de 75 000 clients par Mobisud.
- Engagements reçus relatifs à l'augmentation de capital de Mobisud :
 - De SFR pour 9 millions de dirhams avant le 31 décembre 2007 et 9 millions de dirhams avant le 31 décembre 2008

- De SAHAM pour 10 millions de dirhams avant le 31 décembre 2007 et 10 millions de dirhams avant le 31 décembre 2008
- En juillet 2006, Maroc Telecom s'est vu attribuer par l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) une licence de 3e génération pour une période d'exploitation de 25 ans (juillet 2006- juillet 2031), en contrepartie du paiement d'une redevance fixe de 300 millions de dirhams (hors taxes, soit environ 27 millions d'euros, versés sur le quatrième trimestre 2006).
- En juillet 2006, Mauritel SA s'est vu attribuer par l'Agence de Réglementation des Télécommunications (ARE) une licence de 3e génération pour une période d'exploitation de 15 ans (juillet 2006- juillet 2021), en contrepartie du paiement d'une redevance fixe de 10 millions de dirhams.

Maroc Telecom bénéficie d'une exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements, en vertu d'une convention signée avec l'État marocain, par laquelle Maroc Telecom s'engage à réaliser un programme d'investissements de 7,4 milliards de dirhams et à créer 150 nouveaux emplois, sur la période 2006-2009. Au 31 décembre 2006, le programme d'investissements restant s'élève à approximativement 4,6 milliards de dirhams. Si Maroc Telecom ne réalise pas ces investissements, il devra payer les droits de douane non acquittés pour l'ensemble des biens d'investissements importés majorés de pénalités de retard.

En 2005

- Les avals et cautions pour 705 millions de dirhams au 31 décembre 2005 versus 598 millions de dirhams au 31 décembre 2004.
- La garantie de l'Etat sur l'ensemble des emprunts de Maroc Telecom SA qui s'élève à fin décembre 2005 à 11 millions de dirhams contre 694 millions de dirhams à fin 2004. Cette garantie a les mêmes échéances que les emprunts.

Maroc Telecom bénéficie d'une exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements, en vertu d'une convention signée avec l'État marocain, par laquelle Maroc Telecom s'engage à réaliser un programme d'investissements de 7 milliards de dirhams et à créer 300 nouveaux emplois, sur la période 2003-2005. Au 31 décembre 2005, le programme d'investissements a été réalisé en totalité

31.3 Sûretés et nantissements

En 2006

- Hypothèques pour 66 millions de dirhams au 31 décembre 2006 versus 80 millions de dirhams au 31 décembre 2005 ;
- En cas de cession, dans les deux ans, de plus de 65% du capital GSM Al-Maghrib à un prix supérieur à 293 dirhams/action, AIR TIME s'engage à reverser la plus value à Maroc Telecom excédant les 65%.
- Engagement de Air Time sur les créances de GSM Al-Maghrib pour le paiement des arriérés pour un montant total de 22 millions de dirhams à moins d'un an.

En 2005

Elles correspondent aux hypothèques pour 80 millions de dirhams au 31 décembre 2005 versus 96 millions de dirhams au 31 décembre 2004.

Note 32. Evènements post clôture

Le 9 Février 2007, acquisition du 51% du capital de Gabon Telecom pour un montant de 61 millions d'euros.

Les informations financières à la date d'acquisition n'étant pas disponibles à ce jour, il n'a pas été possible à Maroc Telecom de fournir la juste valeur des postes d'actif et de passif ainsi que les éléments constituant le goodwill.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ITISSALAT AL-MAGHRIB SA (IAM) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales d'audit ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Sur le caractère estimatif des informations sectorielles (exposé dans les notes 2.5 et 28).
- Sur la Note 2 (§ 2.3.9.3) et la Note 5 relatives aux immobilisations corporelles : au 31 décembre 2006, une grande partie des terrains et constructions apportés par l'ONPT lors de la constitution de la société IAM a fait l'objet d'une immatriculation ou d'une réquisition auprès de la conservation foncière, étant précisé qu'une procédure de régularisation est en cours pour le reliquat des biens fonciers non encore immatriculés.

II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Casablanca, le 2 mars 2007

Les commissaires aux comptes

Abdelaziz ALMECHATT

Samir AGOUMII